

PHOQUES  
œuvre 0236

# PICARDIE NATURE

PICARDIE  
NATURE

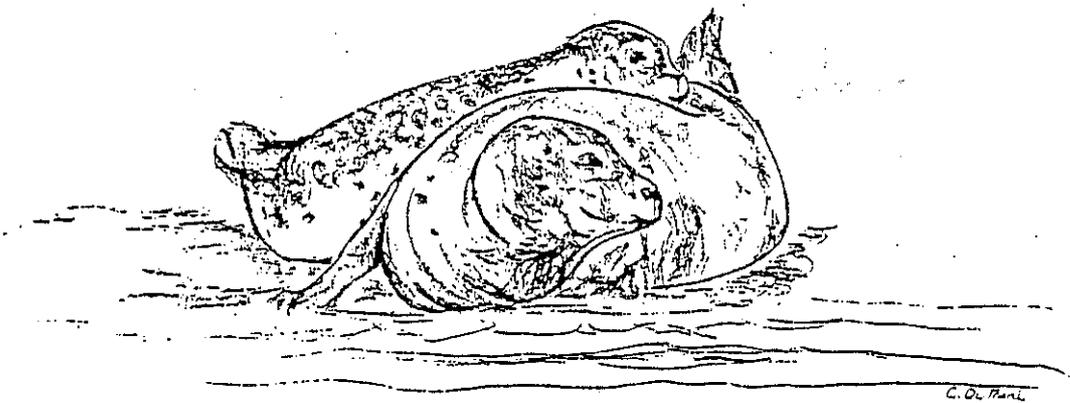


ETUDE et PROTECTION de LA COLONIE de  
PHOQUES VEAUX-MARINS de la BAIE de SOMME.

## SURVEILLANCE ESTIVALE DE LA COLONIE DE PHOQUES VEAUX-MARINS.

RAPPORT D'ACTIVITÉS 1995

**PICARDIE NATURE**  
Maison des Sciences et de la Nature  
14, Place Vogel - B.P. 835  
80005 AMIENS Cedex 1  
Tél. : 22 97 97 87 - Fax : 22 92 08 72



Février 1996

Association affiliée à France Nature Environnement ;  
agrée par les ministères chargés de l'Environnement et de l'Équipement  
PICARDIE NATURE - B.P. 835 • 80000 Amiens Cédex 1 - Tél. 22 97 97 87 - Fax : 22 92 08 72  
Secrétariat : Maisons des sciences et de la Nature - 14 Place Vogel Amiens (CCP LILLE 872.02E)

papier recyclé

Février 1996

**Surveillance estivale  
de la colonie de Phoques veaux-marins  
de la Baie de Somme.**

**Rapport d'activités 1995.**

**Rédaction:**

**Alain WILLIAM.  
Philippe THIERY.**

**Suivi du dossier:**

**Pierre DOLPHIN.**

**Réalisation du dossier:**

**Christine ASSASSIN**

**Dessin:**

**Corinne di TRANI**

## INTRODUCTION

Les Phoques veaux-marins fréquentent la Baie de Somme depuis très longtemps. Au début du siècle dernier leur présence était déjà signalée. A cette époque, on en comptait plusieurs centaines, depuis, ils ont fortement régressé. Il y a environ une quinzaine d'années, leur présence était considérée comme irrégulière, tout comme leur reproduction.

Lorsqu'en 1986 un petit groupe fréquenta à nouveau la Baie de Somme, l'association se mobilisa afin de monter un programme d'étude et de sauvegarde. Il s'est avéré indispensable car:

A l'échelle de son aire de distribution, l'espèce est menacée. Elle a fortement régressé du fait de la chasse dans un premier temps et de la dégradation de son milieu de vie par la suite. Les facteurs incriminés sont:

- Les dérangements humains.
- La surpêche.
- Les filets de pêche : certains morceaux de filets abandonnés enserrant et blessent les animaux. Les phoques se prennent également dans des nasses ou plus rarement dans les filets classiques.
- Les épidémies : en 1988, le Phocid distemper Virus, un virus proche de la maladie de Carré a provoqué la mort de plusieurs milliers de phoques.

Au niveau national, le nombre de Phoques veaux-marins est très faible (une quarantaine d'individus). La colonie de la Baie de Somme était considérée comme la plus méridionale d'Europe et l'unique colonie sédentaire de la France. Depuis, d'autres sites ou les stationnements semblent réguliers ont été découverts en Normandie (Baie des Veys et Baie du Mont Saint-Michel). Elle reste néanmoins la plus importante de notre pays ( plus de la moitié de la population française).

La situation de l'espèce y est précaire pour diverses raisons:

- Destruction par explosions d'anciens engins de guerre dans les zones fréquentées l'hiver.
- Dérangements estivaux (promeneurs, plaisanciers, avions, bateaux de pêche) pendant la saison des mises bas et de la mue. Parmi les actions de protection qui ont été mises en place, la surveillance estivale est devenue la plus importante.

# SOMMAIRE

## Introduction

## Résumé

## Présentation de l'action

- \* La problématique
- \* La situation au 1/07/95
- \* Les objectifs
- \* Les contraintes du milieu
- \* Le matériel utilisé
- \* L'organisation
- \* Les surveillants

## Bilan de l'action

- \* Situation météorologique
- \* Bilan horaire
- \* Bilan des observations
- \* Bilan des interventions
- \* Bilan des dérangements
- \* Bilan des naissances

## Bilan sur l'information

- \* Exposition
- \* Sorties d'observation
- \* Revue de presse

## Bilan financier

## Conclusion

## Remerciements

## Annexes

## RESUME

- Durée: 1/07 au 5/09/95

- Nombre de surveillants: 17 dont 7 de la région de Picardie

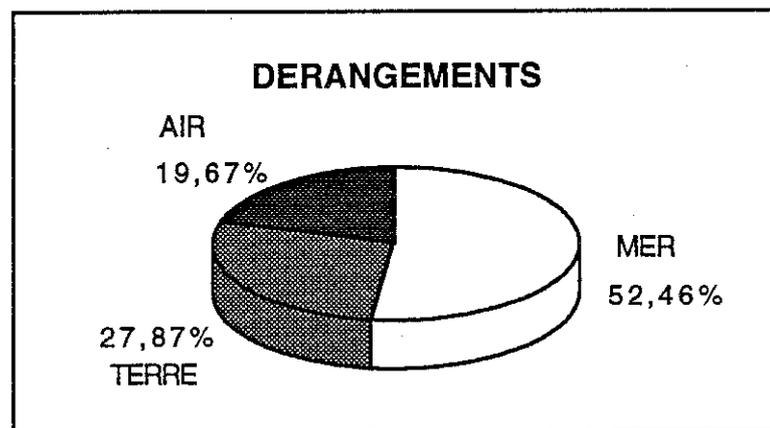
- Nombre d'heures de terrain: 719h30, soit une moyenne par jour d'environ 6h pour les équipes terrestres et de 8h30 pour l'équipe zodiac. Il faut ajouter deux heures par jour pour la rédaction des fiches, la préparation des actions, la sensibilisation...

- Effectifs: 28 phoques:        26 Phoques veaux-marins  
                                          2 Phoques gris

- Nombre de dérangements évités: 160 (56 en 1994)

- Nombre de dérangements n'ayant pu être évités: 61 (52 en 1994).

° Bateaux de tourisme:	15
° Promeneurs:	15
° Avions/hélicoptères:	12
° Bateaux pêche:	7
° Bateaux DDE:	6
° Picardie Nature:	6



- Naissances: 2 naissances ont été observées dans la 2ème quinzaine de juillet, les 2 jeunes phoques ont été suivis jusqu'à leur sevrage (fin du mois d'août).

- Médias: Presse écrite: 15 articles (Le Figaro, Pays du Nord, le Courrier Picard...).  
Radio: 7 émissions (RTL, France Inter, Radio France Picardie...).  
Télévision: 3 reportages, TF1 (journal de 13h), F2 (journal de 20h) et FR3 (journal de 19h).

- Bilan financier:  
Coût de l'opération: 89 006 F  
Financeurs : AUEFP : 29 470 F  
                  Conseil Régional : 28 653 F  
                  Conseil Général : 25 569 F  
                  WWF : 5314 F  
Partenaire : Université de Picardie  
(Hébergement).

- Activités satellites :

° Exposition phoques à Saint-Valéry (DIREN, Conseil Régional, Fondation Ushuaïa). 8000 visiteurs du 1/07/ au 10/07 et 19/08 au 3/09.

° Sorties observations "phoques" (à Saint-Valéry: marée haute): 204 personnes pour 8 sorties.

° Dépliants de sensibilisation distribués à 2000 exemplaires.

## PRESENTATION DE L'ACTION.

### \* La problématique.

Les phoques sont des animaux amphibies. Lors de la marée basse, ils gagnent les bancs de sable pour s'y reposer. Peu à l'aise à terre, ils y sont très vulnérables et beaucoup plus sensibles aux intrusions humaines dans le milieu. Ainsi la venue d'un bateau, le passage d'un avion à basse altitude provoque immédiatement la fuite à l'eau.

En Baie de Somme, ces perturbations sont fréquentes surtout en période estivale. En 1989, au cours des mois de Juillet, Août, un suivi régulier de la colonie a été mis en place avec l'aide financière du WWF France. Il a révélé une fréquence de dérangements importante. Les animaux étaient perturbés au cours d'une période de repos sur deux. Ces dérangements sont en général de courte durée. Cependant, il est arrivé que les phoques soient obligés de gagner l'eau à deux, voire trois reprises lors d'une phase de repos! Les facteurs de dérangements sont nombreux: petites embarcations, bateaux de pêche, promeneurs, avions survolants la Baie à basse altitude, speed-sails, chevaux...

Les effets de ces dérangements répétés sont multiples :

- Ils peuvent provoquer la désertion du site par les phoques. Actuellement, il semble que cela ne soit pas encore le cas puisque les animaux sont toujours là. Mais jusqu'à quel point supporteront-ils ces perturbations ?

- Ils peuvent contrarier certaines phases de la reproduction:

\* La femelle pour mettre bas est très sélective dans le choix du lieu. Elle exige un site très tranquille. Sinon elle s'expatrie à la recherche d'un site à sa convenance.

Ceci s'est peut-être produit en 1989, 1990 et 1991 puisqu'en début de saison deux ou trois femelles en gestation avaient été signalées, mais aucune naissance ne fut observée.

\* Le jeune, du fait des dérangements peut être séparé de sa mère avant le sevrage. Il est dans ce cas généralement condamné, s'il n'est pas pris en charge par les humains. De plus, ces dérangements l'obligent à des déplacements fréquents sur le sable, d'où un

frottement excessif du cordon ombilical. La conséquence peut être une nécrose de l'ombilic.

\* L'allaitement peut être également perturbé. Il n'a lieu qu'à terre et à trois reprises lors d'une phase de repos. Si les dérangements empêchent le nouveau-né de prendre normalement du lait, il sera, après sevrage, incapable de compenser son déficit en poids par la capture de poissons. En effet, à cet âge il est peu expérimenté et donc peu efficace. Il mourra complètement affaibli.

### **\* Situation au 1er Juillet**

Au début du mois de Juin, 2 femelles en gestation ont été identifiées et suivies régulièrement pendant tout le mois. A la veille de débiter l'opération le nombre de phoques présents dans la Baie est de 23 (21 Phoques veaux-marins et 2 Phoques gris).

### **\* Les objectifs**

La surveillance estivale a pour objectifs :

- d'assurer la tranquillité des mères et des jeunes phoques en limitant les dérangements.
- d'assurer la récupération rapide de phoques échoués.
- de sensibiliser les usagers réguliers de la Baie Somme et les estivants sur la vulnérabilité des animaux.

### **\* Les contraintes du milieu.**

la Baie de Somme est un vaste estuaire de 70 km<sup>2</sup> qui connaît une amplitude de marée de 9 m et des courants de flot et de jusant dangereux. La fréquentation de l'estuaire par les touristes et les autres utilisateurs dépend de l'heure de la marée et du coefficient de cette marée. Le cycle moyen d'une marée étant de 6 heures, une marée haute à 10 h va rendre accessible les bancs de sable en début d'après-midi et risque d'attirer beaucoup de monde.

De même, lors des marées de mortes-eaux (marées de faible amplitude), la quantité d'eau à l'intérieur des chenaux varie peu : les bateaux vont pouvoir séjourner plus longtemps à l'intérieur de l'estuaire et accroître les risques de dérangements.

Dans le Nord de la Baie, les bancs de sable deviennent accessibles par voie terrestre à marée haute + 3h jusqu'à marée basse + 1h. Au Sud, ils ne le sont qu'à marée basse - 2h jusqu'à

marée basse + 1 h à 1h30.

Pour accéder aux zones des reposoirs, par voie d'eau, il est obligatoire d'emprunter le chenal de Saint-Valéry. L'ensablement ne rend ce chenal praticable que pendant une période horaire comprise entre 2h30 avant et 2h30 après l'heure de la marée haute.

Les périodes de surveillance par voie terrestre ne pourront donc avoir une durée de 3 à 4 heures. Elles seront de 7 heures minimum pour une intervention par la mer.

Carte I: la Baie de Somme.

### \* Le matériel utilisé.

Différents types de matériel sont utilisés:

Matériel optique pour l'observation des animaux

- ° 1 binoculaire Swarovski (30 X 75).
- ° 2 longues vues Kite (X 22).
- ° Jumelles Stem et Kite (10 X 50).

Matériel d'intervention

- ° 3 VHF portables.
- ° 1 Zodiac (Moteurs 9,9 cv et 25 cv).
- ° Matériel de récupération de phoques (filet et brancards).

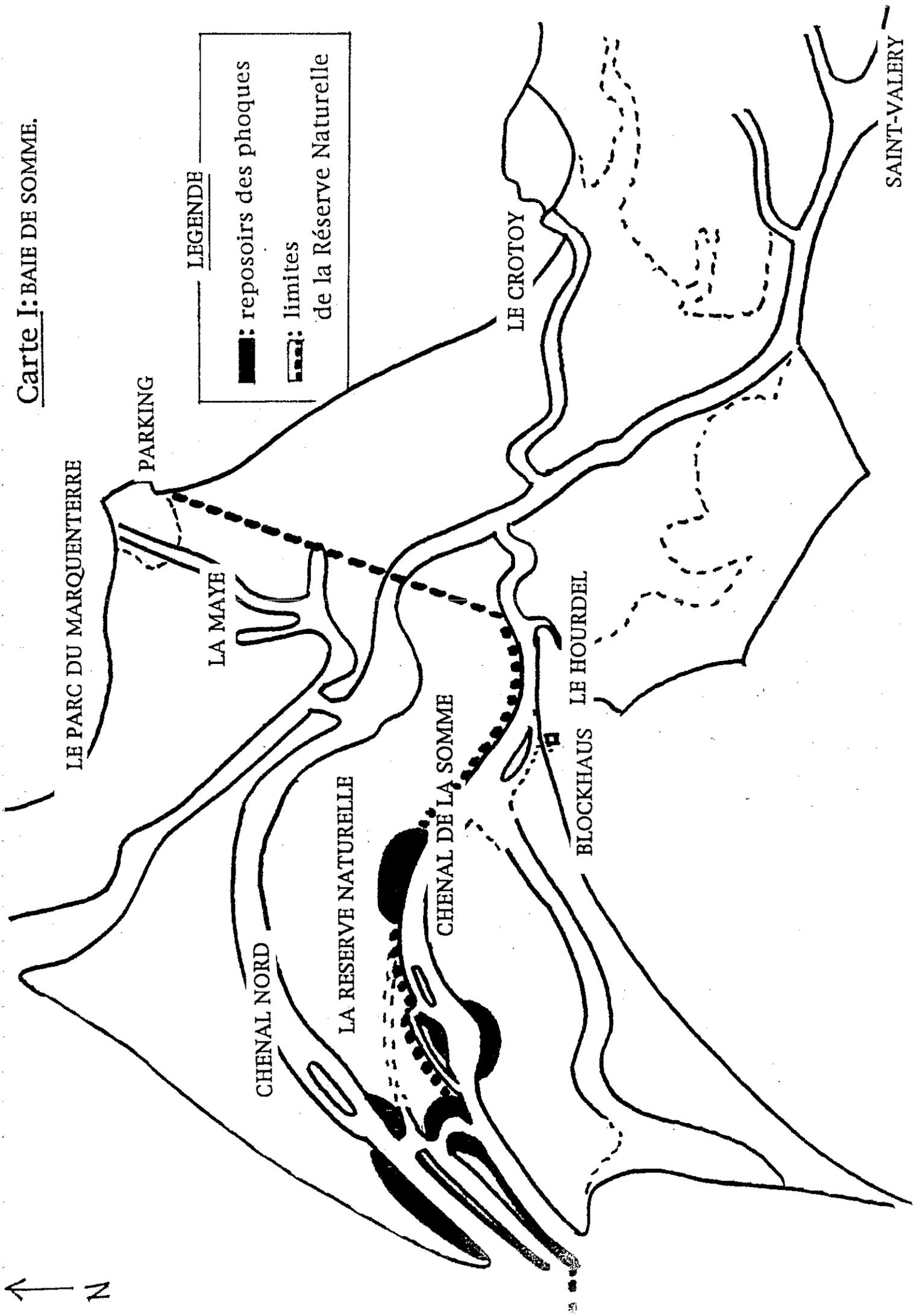
Matériel d'information

- ° Valise de premiers soins (phoques).
- ° Affichettes de sensibilisation à l'attention des plaisanciers.
- ° Dépliants : Naissances de bébés phoques (pour usagers réguliers de la Baie: Pêcheurs, DDE, Gendarmerie).
- ° Dépliants: Un bébé phoque échoué sur une plage: Que faire, qui prévenir? (Tout public).

Matériel de relevé d'informations

- ° Fiches d'observation:
- ° Fiches Interventions/Dérangements.

Carte I: BAIE DE SOMME.



LEGENDE

- : reposoirs des phoques
- - -: limites de la Réserve Naturelle

LE PARC DU MARQUENTERRE

PARKING

LA MAYE

CHENAL NORD

LA RESERVE NATURELLE

CHENAL DE LA SOMME

LE CROTOY

BLOCKHAUS  
LE HOURDEL

SAINT-VALERY



## \* L'organisation.

Les surveillants au nombre de 5 à 6 par périodes de 3 semaines sont repartis en 3 équipes: 2 équipes qui interviennent à pieds dites "terrestres" et une équipe par voie d'eau, en zodiac, dite "équipe zodiac".

Dans le Nord de la Baie, l'équipe terrestre contrôle la tranquillité des reposoirs situés le long du chenal Nord. Elle peut également franchir ce chenal en amont et assurer la tranquillité des reposoirs situés sur la berge Nord du chenal de la Somme.

Au Sud, après avoir franchi un premier chenal interdisant l'accès à la zone avant marée basse -2h, l'équipe terrestre surveille les reposoirs situés le long du chenal de la Somme. L'équipe zodiac intervient lorsque les premiers bancs de sable se découvrent (MH + 2h), et vérifie que l'arrivée des phoques sur les différents reposoirs se passe sans problème. Le temps de surveillance peut se prolonger jusqu'à l'arrivée du flot (marée basse + 2h).

Les trois équipes sont reliées par VHF pour accroître leur efficacité, et leur sécurité. Chaque équipe doit vérifier à chaque instant de ne pas être un facteur de dérangement et s'interdit l'approche d'un phoque ou d'un groupe de phoques à moins de 300 m.

La présence d'une équipe sur le terrain ou un simple contact suffisent le plus souvent à éviter un dérangement. Si ce contact ne suffit pas et qu'un dérangement volontaire est à craindre, la gendarmerie peut être prévenue par VHF et le directeur de la Réserve Naturelle en sera informé.

Une fiche d'observation est remplie par chacune des équipes. Un comptage des phoques est fait par les trois équipes simultanément à marée basse - 1h30 et à marée basse.

Commencée au mois de Juin, lors du suivi des femelles en gestation, la collaboration avec la Réserve naturelle s'est poursuivie au cours de l'été. Une réunion entre Monsieur Triplet, directeur, Monsieur Dufossé, garde et les surveillants a permis d'harmoniser les activités de surveillance et d'intervention. Les responsables de la Réserve naturelle ont été invités à participer à nos sorties et ont été régulièrement tenus informés du déroulement de l'opération.

Tout dérangement volontaire des animaux a fait l'objet d'une

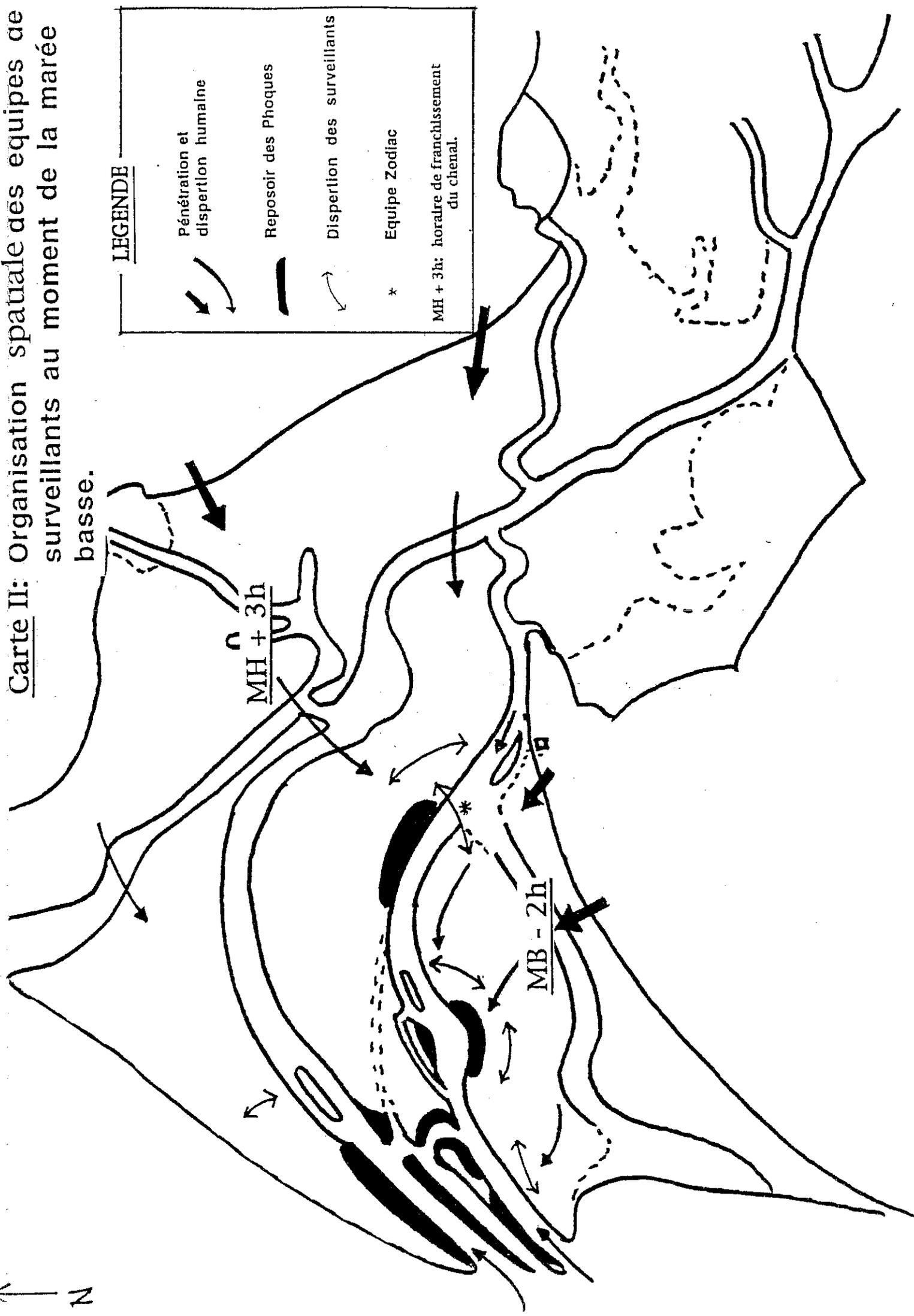
déposition adressée au Directeur de la Réserve.  
Pour la première fois, nous avons été confrontés à une série de dérangements volontaires provoqués par les mêmes personnes. Le Directeur de la Réserve et la gendarmerie ont été alertés. En 1996, le garde de la Réserve naturelle, désormais assermenté, pourra intervenir rapidement sur notre demande.

Voir Carte II: Organisation spatiale des équipes de surveillants.

### \* Les surveillants.

Seize surveillants ont été retenus, dont 7 sont originaires de Picardie. Six avait déjà participé aux actions de protection des phoques. L'encadrement des équipes est assuré par le salarié de l'association, Alain WILLIAM.

Carte II: Organisation spatiale des équipes de surveillants au moment de la marée basse.



**Tableau I:  
Liste des participants**

Nom - Prénom	Age	Durée	Adresse	Etudes
AMATO Séverine	18	27/07 - 5/8	386000 FONTAINE	terminale S
BACQUEVILLE Anne	20	24/7 - 5/8	62580 VIMY	Souhaite s'orienter vers la biologie. Etudes sage-femme
BETOURNE Emmanuelle	25	15/8 - 5/9	26790 SUZE LA ROUSSE	BTS electro-cardiologie médicale. Licence SNV
BOTTO Sandra	19	4/7 - 24/7	80090 AMIENS	Deug SNV
CHIREZ Virginie	20	1/7 - 24/7	59493 VILLENEUVE D'ASQ	Etudes de vétérinaire
Di TRANI Alexis	17	15/8 - 31/8	20161 MILANO - ITALIE	Lycée
DUPUIS Léatitita	18	15/8 - 3/9	80310 BELLOY-SUR-SOMME	Bac scientifique
FAUVELOT Cécile	19	15/8 - 5/9	80400 HAM	2ème année SNV
GIOVANNI Philippe	18	24/7 - 15/8	60210 GRANVILLERS	Bac scientifique
LEGRAND Romain	21	24/7 - 15/8	80080 AMIENS	Bac scientifique
MACAIRE Samuel	24	21/8 - 3/9	26790 SUZE LA ROUSSE	Ingénieur université technologique de Compiègne
MIQUEL Sandrine	28	1/7 - 24/7	11800 BARBAIREA	Etudes agricoles
PARIZE Eric	27	1/7 - 24/7 et 24/7 - 31/7	02100 SAINT-QUENTIN	Deug SNV
TROTTO Aurélie	19	24/7 - 15/8	77270 VILLEPARISIS	Bac littéraire et mathématiques option arts plastiques en cours.
VANPEENE Anne	22	1/8- 15/8 et 15/8 - 21/8	59118 WAMBRECHIES	2ème année Deug SNV option chimie - biologie
LOYER Sophie	22	1/9 - 4/9	80480 DURY	Maîtrise de biologie

## BILAN DE L'ACTION

### \* Situation météorologique

#### Juillet:

Mois très chaud, légèrement défécitaire en précipitations, malgré une seconde décade assez pluvieuse.  
Mois moyennement venteux et brumeux, bien ensoleillé surtout en dernière décade mais assez orageux.

#### Août:

Mois exceptionnellement chaud.  
Très peu pluvieux. Mois très ensoleillé, peu brumeux, moyennement venteux sans rafales importantes et peu orageux

**\* Bilan horaire.**

DATE	ÉQUIPES TERRESTRES			ÉQUIPE ZODIAC			AIDE EXTÉRIEURE		
	NB HEURES	NB SURV.	TOT. H X NB	NB HEURES	NB SURV.	TOT. H X NB	NB HEURES	NB SURV.	TOT. H X NB SURV.
1-Juillet	4:00	2	8:00				4:00	1	4:00
	4:00	5	20:00						
2-Juillet	3:30	2	7:00	7:45	1	7:45	7:45	2	15:30
	3:30	3	10:30						
3-Juillet	m 2:30	5	12:30						
	am 2:00	4	8:00						
4-Juillet	3:00	2	6:00	8:00	3	24:00			
6-Juillet	4:00	3	12:00	9:00	3	27:00			
7-Juillet	3:00	2	6:00	8:30	3	25:30			
8-Juillet	3:00	3	9:00	9:00	3	27:00	3:00	1	3:00
9-Juillet	3:00	3	9:00	9:00	2	18:00	9:00	1	9:00
	3:00	2	6:00						
10-Juillet	3:00	2	6:00						
	3:00	2	6:00						
	4:15	1	4:15						
11-Juillet	3:30	2	7:00						
	4:00	3	12:00						
	5:30	1	5:30						
12-Juillet	3:00	3	9:00						
	2:30	2	5:00						
13-Juillet	3:00	6	18:00						
	4:00	2	8:00						
14-Juillet	3:00	4	12:00						
	3:00	2	6:00						
15-Juillet	m 4:00	5	20:00				4:00	2	8:00
	am 2:45	4	11:00				2:45	2	5:30
16-Juillet	m 5:45	3	17:15				5:45	1	5:45
	3:00	2	6:00				4:00	1	4:00
	am 3:00	4	12:00						
17-Juillet	m 3:30	3	10:30						
	4:00	2	8:00						
	am 1:00	2	2:00						
19-Juillet	3:15	3	9:45	8:00	3	24:00			
20-Juillet	4:00	4	16:00	8:30	3	25:30			
21-Juillet	2:00	3	6:00	9:00	3	27:00			
22-Juillet	3:30	3	10:30	9:00	3	27:00			
23-Juillet	4:00	5	20:00	8:30	1	8:30	8:30	2	17:00
24-Juillet	4:00	3	12:00						
	2:30	1	2:30						
	4:00	2	8:00						
25-Juillet	2:30	2	5:00						
	3:30	3	10:30						
	4:30	2	9:00						
26-Juillet	3:40	2	7:20						
	3:00	3	9:00						
27-Juillet	2:30	2	5:00						
	1:30	3	4:30						
28-Juillet	m 2:30	5	12:30						
	3:00	1	3:00						
	am 2:30	2	5:00						
29-Juillet	2:45	4	11:00						
	2:15	1	2:15						
30-Juillet	m 1:00	5	5:00				1:00	1	1:00
	am 3:00	6	18:00						

DATE	EQUIPES TERRESTRES			EQUIPE ZODIAC			AIDE EXTÉRIEURE			
	NB	NB	TOT. H X	NB	NB SURV.	TOT. H	NB	NB	TOT. H X	
2-Août	m	3:45	5	18:45						
	am	1:00	1	1:00						
3-Août		4:45	3	14:15	8:30	3	25:30			
4-Août		3:00	3	9:00	8:45	3	26:30			
5-Août		4:15	3	12:45	8:30	2	17:00			
6-Août		5:15	1	5:15						
		5:00	4	20:00						
7-Août		4:00	3	12:00	8:30	3	25:30			
8-Août		4:30	2	9:00	9:00	2	18:00			
		3:30	2	7:00						
9-Août		3:45	6	22:30						
10-Août		4:00	5	20:00						
11-Août		3:30	7	24:30			3:30	2	7:00	
12-Août	m	2:30	1	2:30			4:15	1	4:15	
	am	4:15	3	12:45			3:30	1	3:30	
		3:30	4	14:00						
13-Août	m	2:45	4	11:00						
		2:30	5	12:30			2:30	2	5:00	
	am	4:00	1	4:00			2:45	1	2:45	
14-Août		3:15	5	16:15			3:15	2	6:30	
15-Août	m	4:00	8	32:00			4:00	1	4:00	
		4:00	1	4:00						
		1:00	7	7:00						
16-Août		4:40	3	14:00	8:00	2	16:00	8:00	1	8:00
		3:30	3	10:30						
17-Août		3:30	4	14:00	8:30	3	25:30			
		4:40	1	4:40						
18-Août		3:15	4	13:00	8:15	3	24:45			
19-Août		3:00	3	9:00	9:15	2	18:30	9:15	1	9:15
		3:15	4	13:00			3:15	3	9:45	
20-Août		5:15	6	31:30	8:15	2	16:30	5:15	1	5:15
21-Août		3:30	2	7:00	8:15	3	24:45	2:50	1	2:50
		2:50	3	8:30						
22-Août		3:30	3	10:30	9:00	2	18:00			
		1:50	2	3:40						
23-Août		3:30	2	7:00						
		2:15	2	4:30						
24-Août		3:30	4	14:00						
		4:00	2	8:00						
25-Août		2:15	5	11:15						
		1:00	3	3:00						
26-Août		2:00	1	2:00						
		3:00	5	15:00			3:00	3	9:00	
27-Août		4:00	4	16:00			4:00	2	8:00	
		2:15	3	6:45						
		1:00	3	3:00						
28-Août		2:30	2	5:00						
		3:00	2	6:00						
		1:45	5	8:45						
29-Août		3:00	6	18:00						
		3:00	3	9:00						
30-Août		3:00	5	15:00			3:00	1	3:00	
		3:00	1	3:00						
31-Août		2:00	4	8:00						
sept		3:15	3	9:45	7:30	2	15:00	7:30	1	7:30
		3:00	1	3:00						
sept		3:30	4	14:00			3:30	1	3:30	
		5:00	3	15:00						
sept		3:00	5	15:00						
		3:00	4	12:00	9:00	3	27:00			
sept		3:30	3	10:30						
		2:30	3	7:30	8:45	3	25:15			

## \* Récapitulatif

EQUIPES TERRESTRES	Juillet 172H40 Août/Sept 201h30	moyenne/jour : 6h10 moyenne/jour : 5h45*
EQUIPE EN ZODIAC	Juillet 94H15 Août/Sept 128 h	moyenne/jour : 8h34 moyenne/jour : 8h32
AIDE EXTERIEURE**	Juillet 49h45 Août 73h20	

\* En Juillet: la moyenne horaire est plus importante: période avant les naissances. Beaucoup plus de prospections sont effectués. Une fois les petits nés, la localisation mères/petits est plus facile.

\*\* Aide extérieure: Membres de Picardie-Nature ne faisant pas partie de l'équipe de surveillants bénévoles retenus pour l'opération.

Total des heures de terrain: 719 h 30  
Total des heures de terrain effectué  
par l'ensemble des surveillants: 1908 h 30

Il faut ajouter à ce bilan en moyenne 2 heures minimum de travail quotidien en plus des heures de terrain: trajets, rédaction des fiches d'observation, préparation des sorties: (stratégie et matériel), sensibilisation (dépôts de dépliants, tenue de l'exposition, médias).

La surveillance estivale s'est déroulée du 1er Juillet au 5 Septembre.

Sur ces 65 jours, 62 ont été consacrés à des sorties sur le terrain. Deux jours de brouillard intenses n'ont par permis l'observation et un jour a été consacré à la découverte touristique de la région (jour où les horaires de marée et la météo n'étaient pas favorables à la présence de touristes dans la Baie).

Des conditions météorologiques favorables ont permis cette présence régulière tout au long des deux mois.

76 séances d'observation ont été réalisées pendant les 62 jours de surveillance. Certains jours, les horaires de marée ont permis la surveillance sur le terrain le matin et l'après-midi.

### \* Bilan des observations

- Les espèces.

la Baie de Somme est également fréquentée par le Phoque gris ( *Halichoerus grypus*). Vu ses exigences écologiques différentes, il fréquente l'estuaire picard de façon plus ou moins régulière et en petit nombre.

Deux Phoques gris ont été observés durant l'été.

#### - Les effectifs

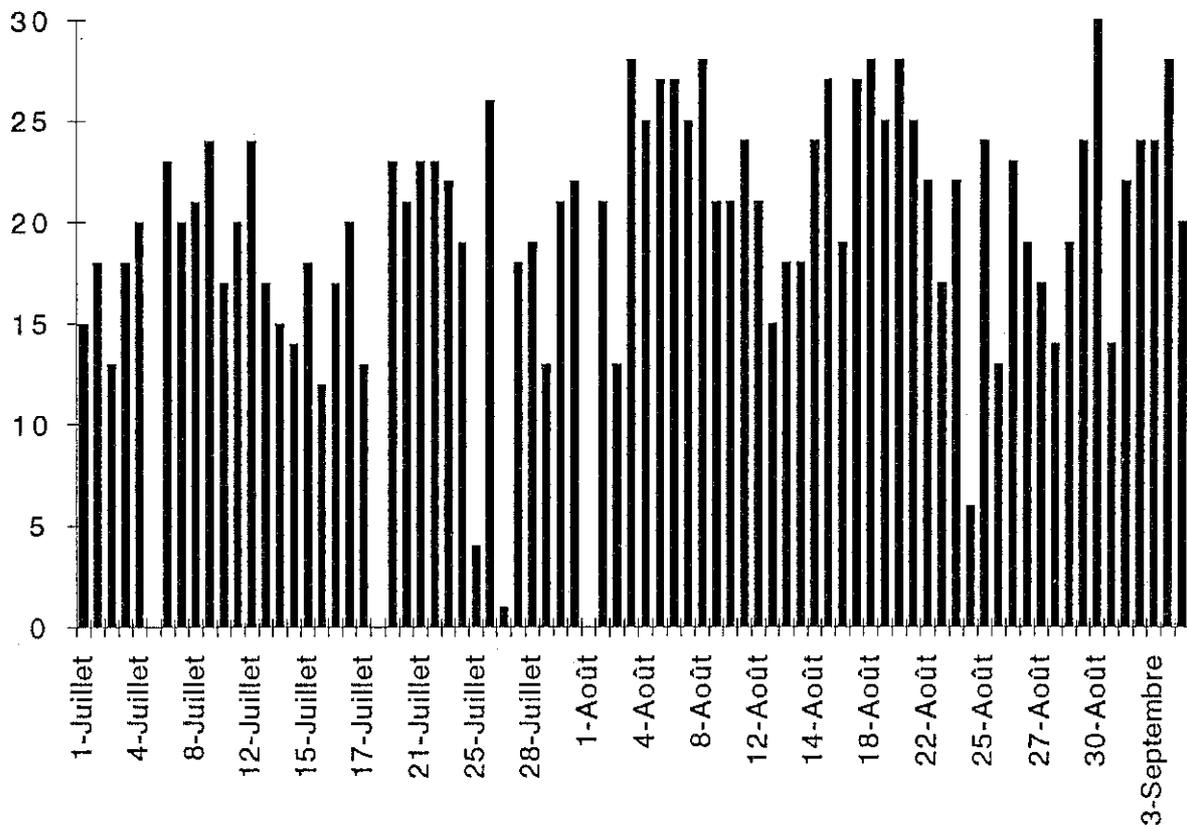
Tous les phoques n'ont pas pu être comptabilisés à chaque sortie car la priorité de l'action est d'éviter les dérangements en particulier celui des mères et des petits. La surveillance s'est donc concentrée certains jours sur des zones prioritaires. En outre, les conditions d'observation ne permettaient pas toujours d'apercevoir avec précision tous les phoques se reposant sur les bancs de sable (brumes de chaleur, brouillard).

A la fin du mois de Juin, l'effectif de la colonie se composait de 23 Phoques (21 Phoques veaux-marins et 2 Phoques gris).

Jusqu'au début du mois d'août (3 août) le nombre de Phoques veaux-marins va augmenter. En plus des deux jeunes phoques nés dans l'estuaire (21 et 28 juillet), trois autres Phoques veaux-marins seront dénombrés (le 9, le 26 juillet et le 3 août).

Au mois d'Août l'effectif se stabilise à 28 phoques (26 Phoques veaux-marins et 2 Phoques gris). Le 30 août, les équipes présentes simultanément au Nord et au Sud de la Baie et reliées entre elles par radio observent 30 phoques. Un nouveau comptage est effectué et confirme ce chiffre de 30 individus. Les jours suivants l'effectif retombe à 28 Phoques. Cet effectif de 30 animaux semble être le résultat du stationnement de phoques en halte durant peut être un trajet de migration. Il ne semble donc pas que la Baie de Somme ait accueilli cet effectif suffisamment longtemps pour considérer qu'il s'agisse du nombre de phoques présent durant l'été. Nous retiendrons donc le chiffre de 28 Phoques (26 Phoques veaux-marins et 2 Phoques gris) comme effectif régulier pour cet été.

## EFFECTIFS DES PHOQUES (1/07 AU 5/09).



### Fréquentation des reposoirs.

La marée descendante va laisser apparaître des bancs de sable dont certains vont être utilisés par les phoques pour le repos et l'allaitement.

En 1995, 6 reposoirs ont été occupés régulièrement et 3 autres de façon plus occasionnelle.

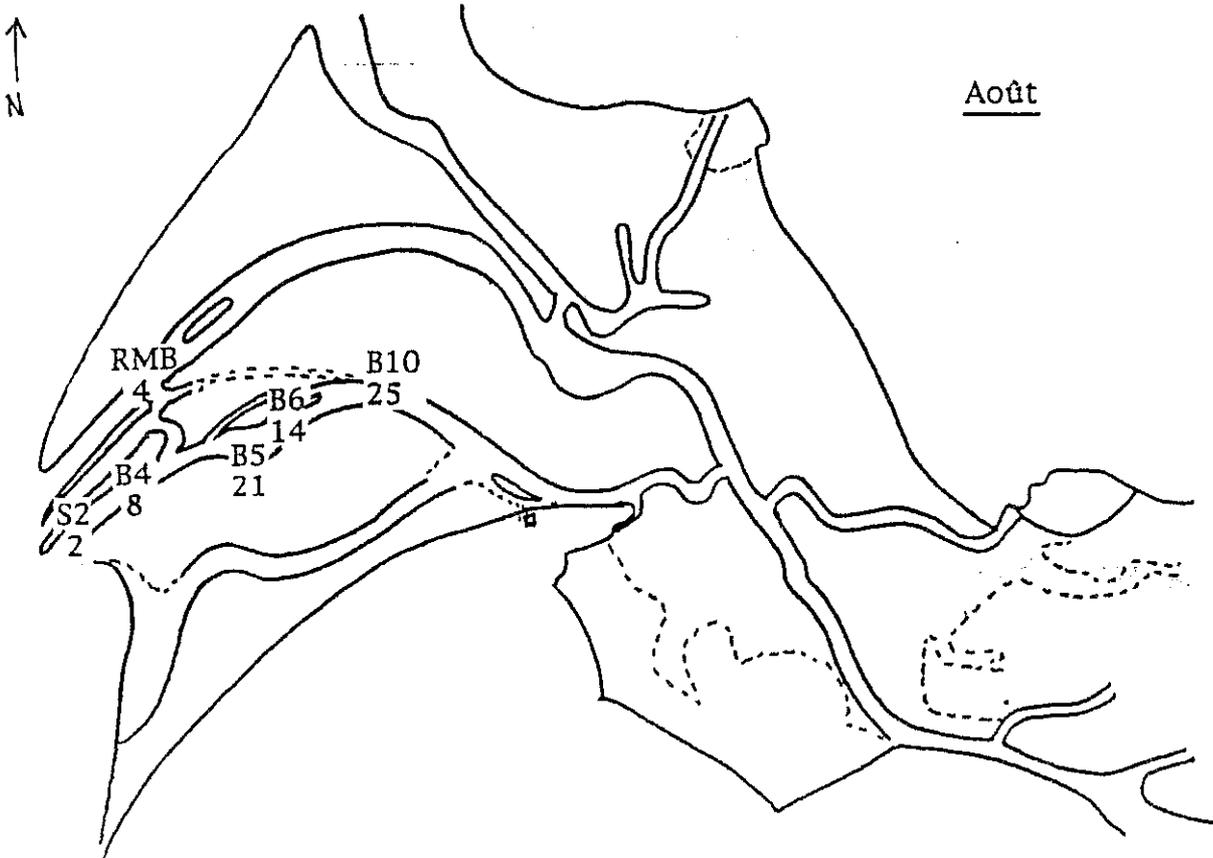
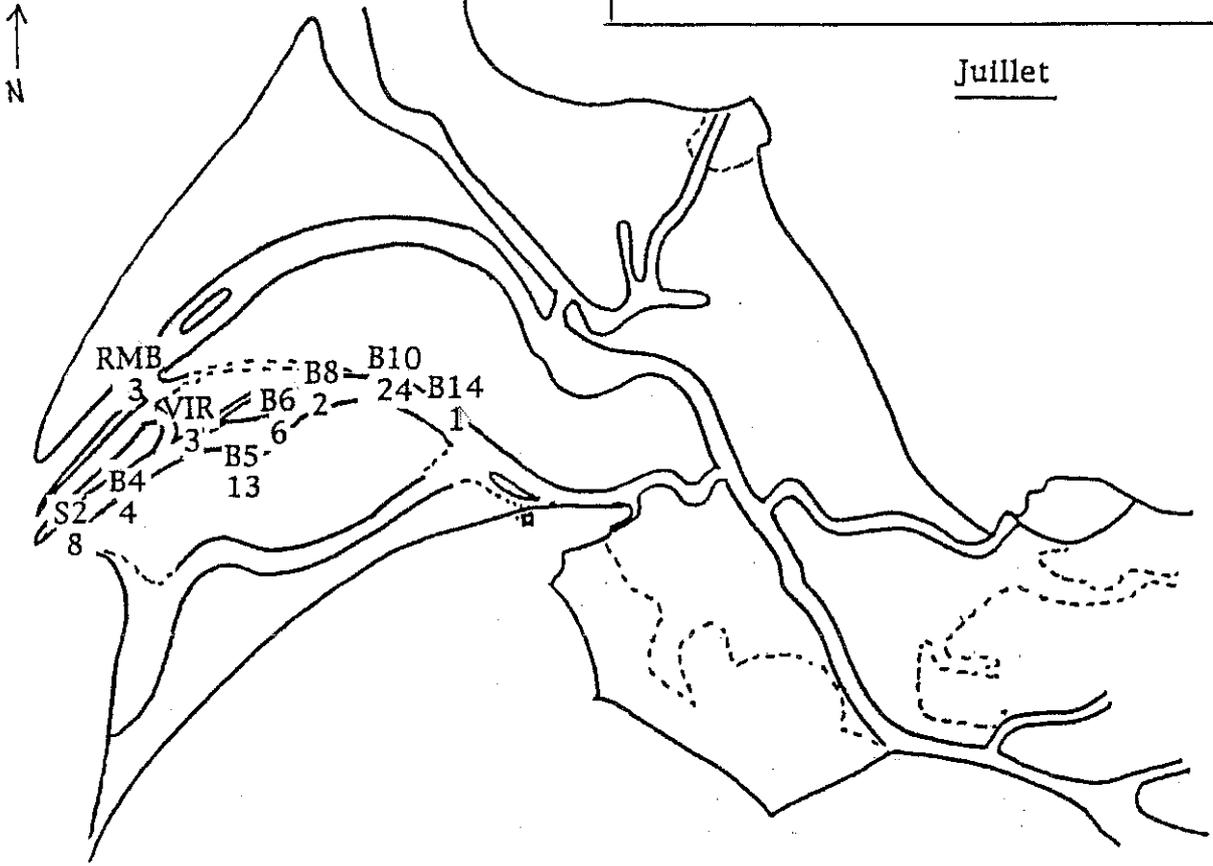
Comme en 1994, les reposoirs se situaient dans la partie Sud de l'estuaire, à l'exception d'un seul, occupé par un petit nombre d'individus ( maximum 6). Ce banc de sable ne semble pas avoir été fréquenté par les mères et les petits.

Pour les autres reposoirs, on observe en Août une baisse de fréquentation des 2 reposoirs situés en amont et en aval du chenal de la Somme (b10 et s2).

Cette baisse peut s'expliquer par un double phénomène: Les

# Carte III: Fréquentation des réservoirs à marée basse moins 1h30

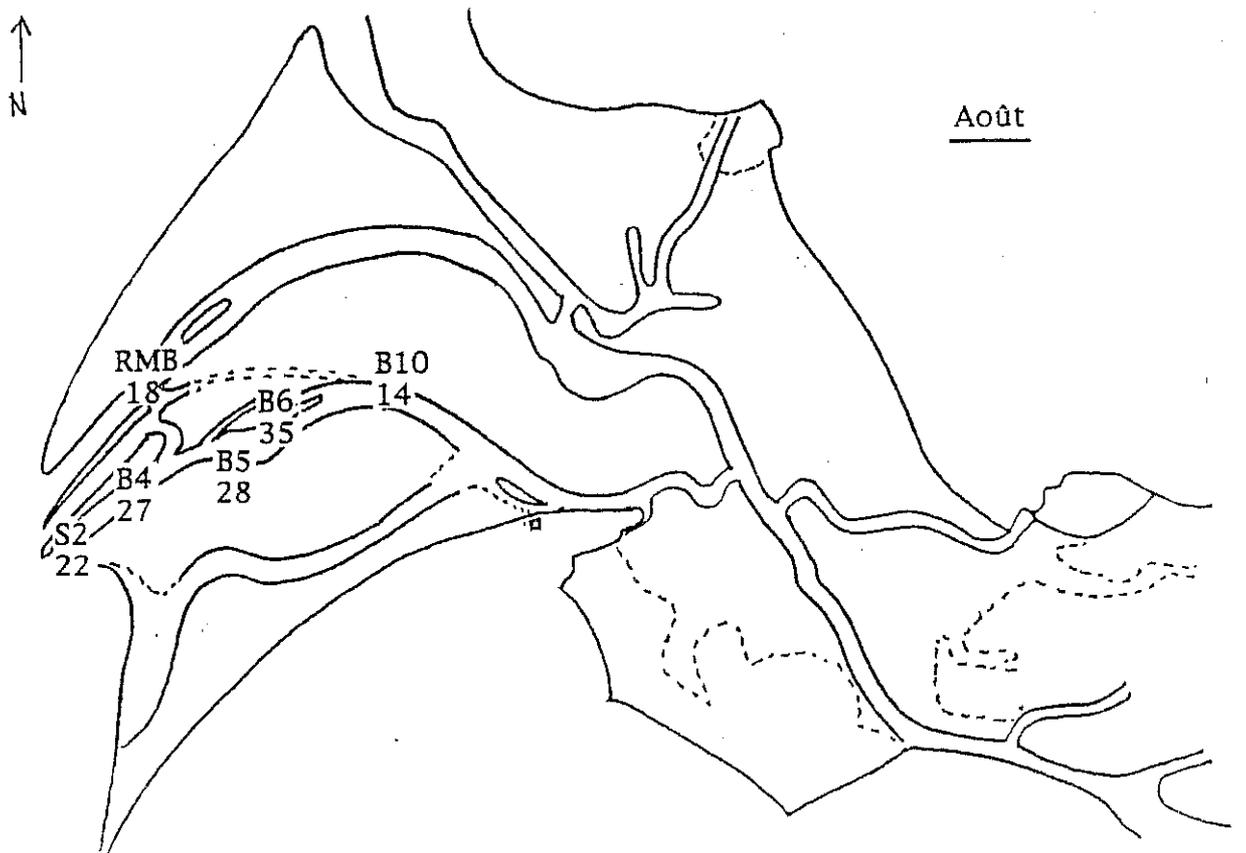
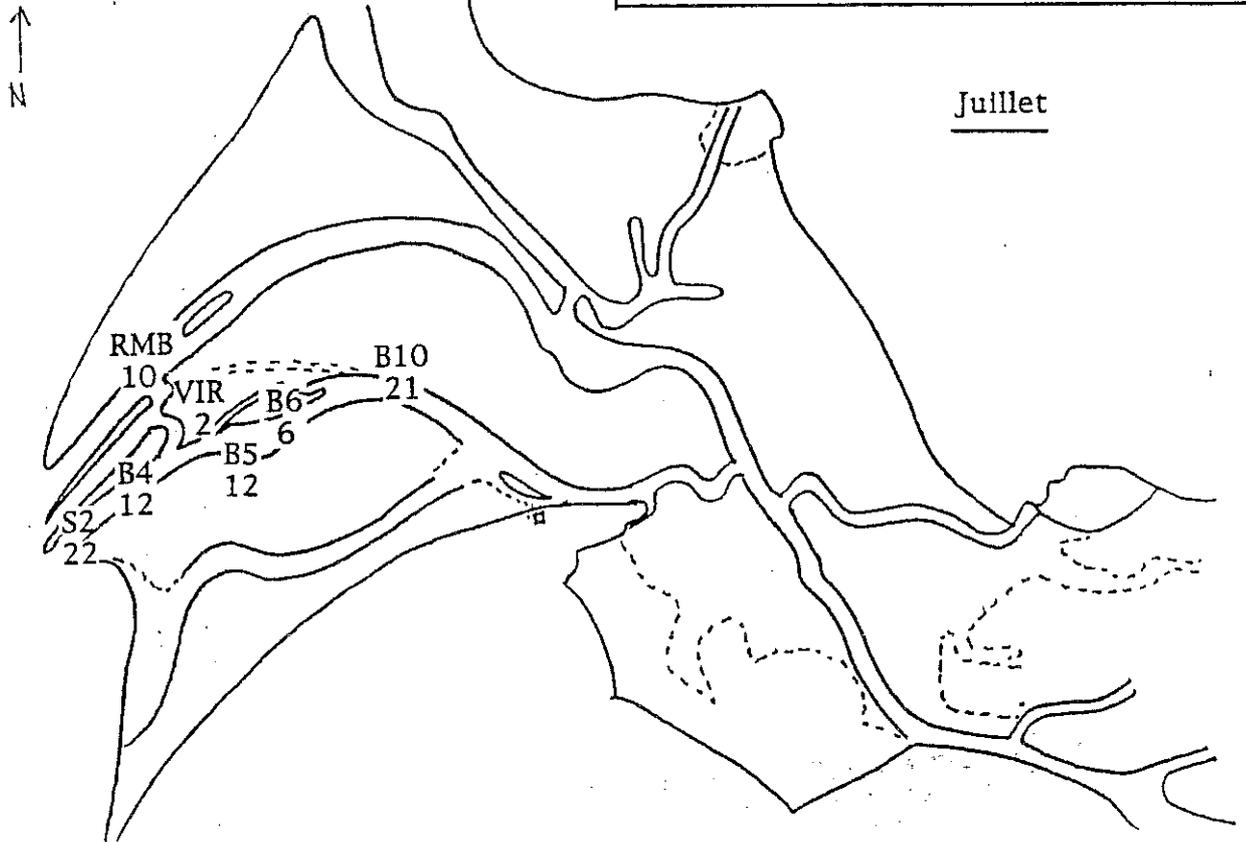
LEGENDE  
B10 = réservoir  
24 = fréquence d'utilisation



# Carte IV: Fréquentation des reposoirs à marée basse

## LEGENDE

B10 - reposoir  
21 = fréquence d'utilisation



dérangements croissants dans ce secteur et la modification du profil des bancs. La profondeur à marée basse du chenal jouxtant les deux reposoirs se réduit au cours de l'été, laissant apparaître le fond sableux plus rapidement à marée descendante. Ce phénomène est particulièrement visible sur le reposoir n°10 contraignant les phoques à se déplacer plus au sud pour rester à proximité d'un chenal assez profond en cas de fuite.

Deux reposoirs voient leur occupation augmenter en Août (b5 et b6).

Carte : Fréquentation des reposoirs à marée basse - 1h30 (Carte III) et à marée basse (Carte IV)

### **\* Bilan des interventions.**

Un certain nombre de dérangements ont certainement été évités grâce à une information préalable effectuée auprès des différents utilisateurs de la Baie. De nombreux contacts ont été établis sur le terrain. Tous ne présentaient pas un réel danger pour les phoques. Ils n'ont pas été comptabilisés comme intervention. Malgré cela, des interventions ont été nécessaires pour éviter des dérangements. Seules les interventions sur des personnes risquant de provoquer un réel dérangement ont été prises en compte.

Au cours de l'été, le nombre de dérangements évités a été multiplié par 3 par rapport à 1994 (160 contre 56). Cette augmentation spectaculaire a plusieurs explications :

- des conditions météorologiques très favorables entraînant une présence touristique importante.
- un banc de sable très fréquenté par les phoques et aisément accessible par les touristes (la moitié des interventions concernent ce reposoir).
- une efficacité plus grande des équipes de surveillance .
- une rigueur accrue dans la collecte de l'information

Sur les 160 dérangements évités, 128 concernent des touristes s'approchant des bancs de sable à pieds : 2 reposoirs sont particulièrement concernés (b5 et b10).

Les risques de dérangements au niveau des bouées 10/12 proviennent de personnes s'aventurant dans la Baie à partir du Crotoy ou du parking de la Maye. La pression y a été plus importante qu'en 1994 et a nécessité la présence régulière de surveillants.

Le reste des interventions concernent des risques de dérangements provenant du chenal. Sur 32 interventions, 29 sont dirigées contre des plaisanciers. 2 seules concernent des pêcheurs. Informés depuis deux ans par un dépliant qui leur est spécialement destiné, le nombre des dérangements provoqués par les pêcheurs a chuté de plus de la moitié.

Tableau III:  
Bilan des interventions.

° Origines des perturbateurs

Destinataires	Nombre
Promeneurs	128
Bateaux plaisance	11
Zodiacs	9
Canoes- Kayaks	8
Bateaux pêche	2
Planche à voile	1
Zodiac gendarmerie	1
Total	160

Origine terrestre	128
Origine maritime	32

**ORIGINES DES INTERVENTIONS**

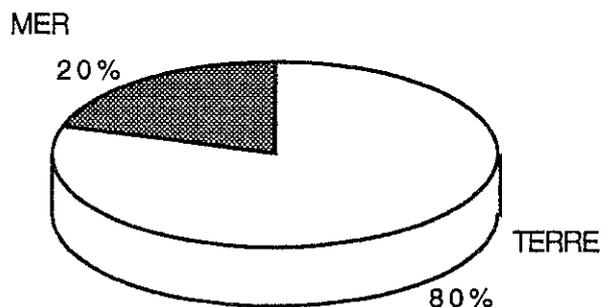


tableau IV  
Origine des perturbateurs par reposoir.

Lieu	NB interventions	Facteurs de dérangements	Terre	Mer
Reposoir marée basse	1	promeneur 1	1	2
S2	3	promeneur 1 kayak 1 zodiac 1	1	1
Bouée 4	3	promeneurs 2 kayak 1	2	9
Bouée 5	81	promeneurs 72 bateaux plaisance 4 bateaux pêche 1 zodiacs 2 kayaks 2	72	2
Bouée 6	9	promeneurs 7 kayaks 2	7	3
Bouée 8	9	promeneurs 6 bateaux pêche 1 zodiac 1 kayak 1	6	15
Bouée 10	52	promeneurs 37 bateaux plaisance 7 zodiacs 6 kayak 1 planche à voile 1	37	
Bouée 12	2	promeneurs 2	2	

Voir Carte V: localisation des dérangements évités.

**\* Bilan des dérangements.**

Au total, 61 dérangements n'ont pu être évités. Par rapport à l'année précédente, le nombre est à peu près le même ce qui compte tenu de l'affluence dans l'estuaire cet été démontre une efficacité supérieure (en 1994: total des dérangements évités et des

dérangements constatés + 108, en 1995 + 221).

Sur ces 61 dérangements, certains sont difficilement évitables: avions militaires (5), hélicoptère de gendarmerie (2), bateaux déposant les bouées (DDE) lors des changements des bouées du chenal (6).

Près de la moitié des dérangements en provenance du chenal sont le fait de bateaux de plaisance (bateaux ou kayaks). En 3 ans le nombre des perturbations occasionnées par ces bateaux a doublé.

Les bateaux de pêche ont provoqué la mise à l'eau de phoques à 7 reprises, chiffre en baisse depuis 1993.

La part des promeneurs a été multipliée par 4 ou 5 et reflète l'afflux de cette catégorie de touristes vers le reposoir situé près de la bouée 5.

Quant aux surveillants, ils ont provoqué 6 dérangements : 2 par l'équipe terrestre et 4 par l'équipe zodiac. Ces dérangements traduisent - soit un choix : l'obligation de déranger une partie du groupe pour empêcher le dérangement imminent de la mère et du petit : 3 dérangements.

- soit une maladresse (3 des 4 dérangements zodiac ont eu lieu à la fin du mois d'Août, lors de tentatives d'identification lorsque les 2 petits semblaient hors de danger).

Enfin 5 dérangements ont été provoqués de façon délibérée par des personnes préalablement informées (dont 4 d'origine terrestre par la même famille). Ces dérangements ont fait l'objet d'un dépôt de plainte ( voir annexes).

**Tableau V:  
Bilan des dérangements.**

ORIGINE	NOMBRE
Promeneurs	14
Cavalier	1
Bateaux tourisme	15
Bateaux pêche	7
Bateaux DDE	6
Avions militaires	5
Avions tourisme	3
Hélicoptères Gendarmerie	2
hélicoptère Douanes	1
hélicoptère civil	1
Equipe terrestre PN	2
Equipe zodiac PN	4
TOTAL	61

LIEU	NB DE DERANGEMENTS
MER	32
TERRE	17
AIR	12

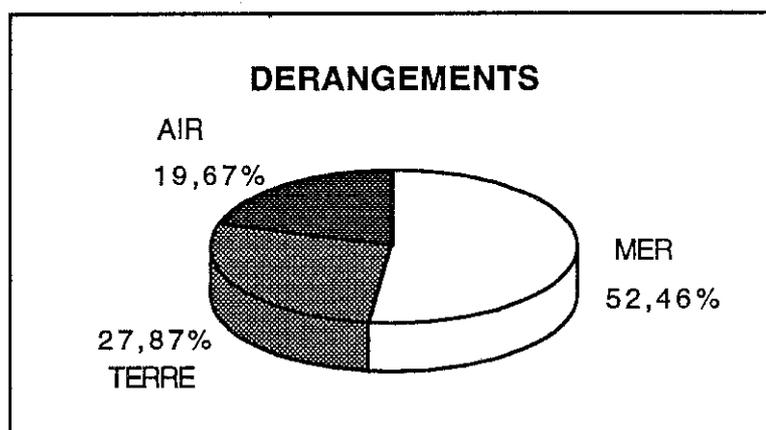
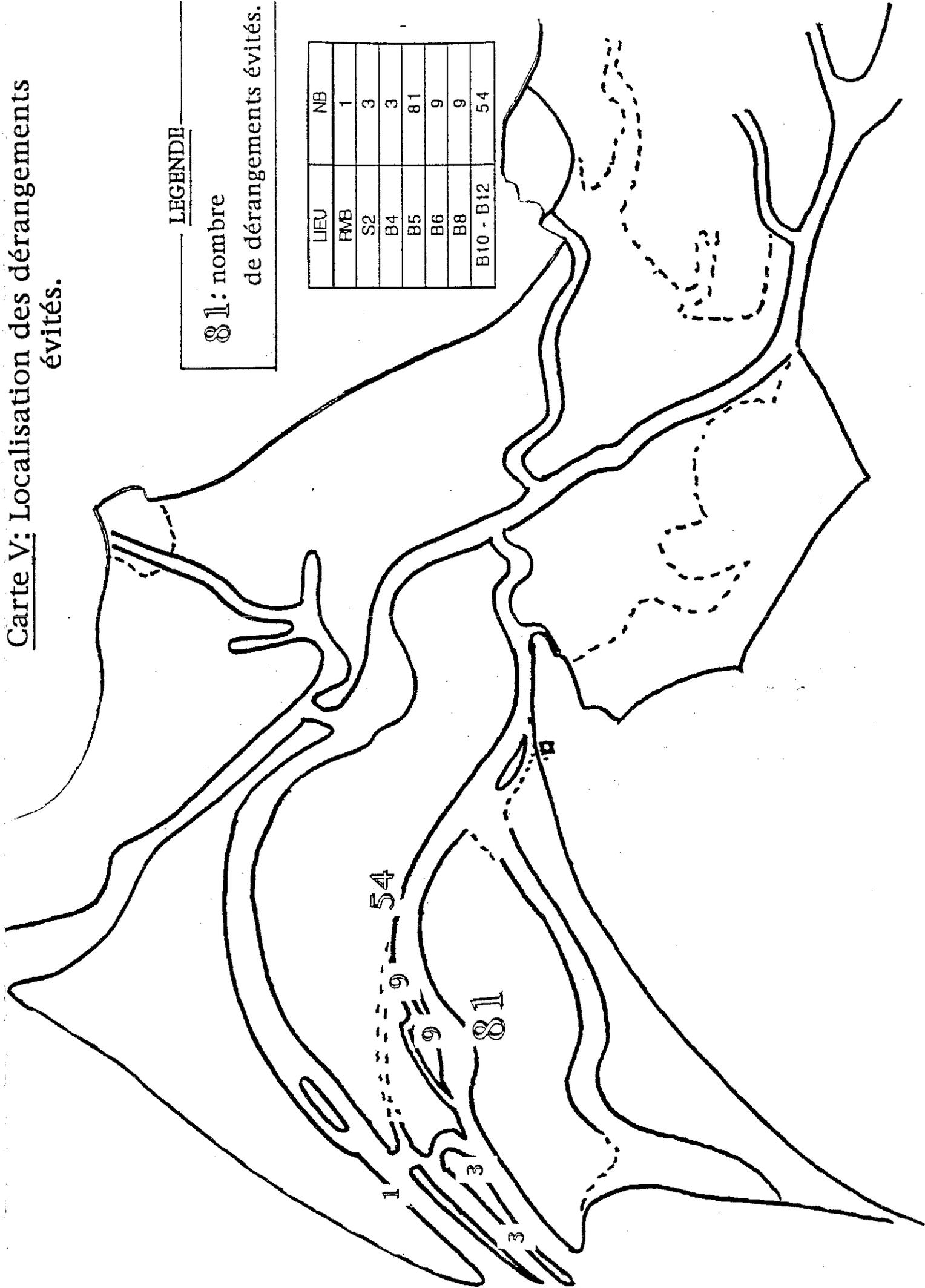


Tableau VI:  
Origine des dérangements par reposoirs.

Lieu	Nombre	Origine		Terre	Mer	Air
RMB	1	hélicoptère gendarmerie	1			1
S2	8	bateaux plaisance	2		6	2
		bateaux pêche	2			
		bateau DDE	1			
		avions militaires	2			
		kayak	1			
B4	4	zodiac	1			
		avions tourisme	2			
		avion militaire	1			
B6	5	bateaux pêche	3		5	
		kayak	1			
		zodiac	1			
B5	24	promeneurs	10	11	12	1
		bateaux DDE	5			
		bateaux plaisance	3			
		bateaux pêche	2			
		kayak	1			
		avion militaire	1			
		Picardie-Nature	1			
		zodiac PicNat	1			
B10	18	promeneurs	5	6	8	4
		cavalier	1			
		bateaux plaisance	4			
		kayak	1			
		avion tourisme	1			
		avion militaire	1			
		hélicoptère gendarmerie	1			
		hélicoptère Douanes	1			
		equipe.Zodiac PicNat	3			
B14	1	equipe. terrestre Picardie-Nature	1	1		

Carte V: Localisation des dérangements évités.

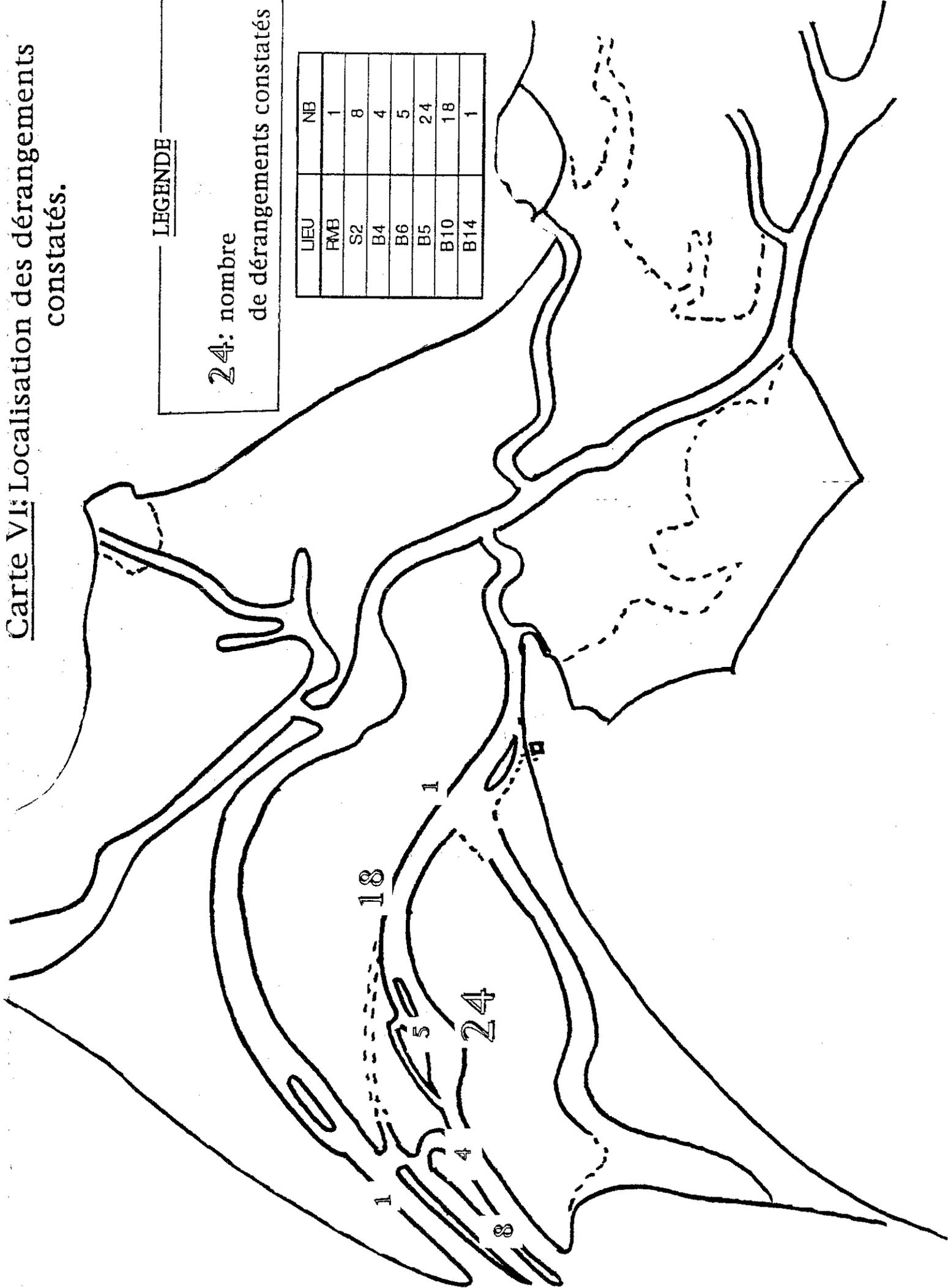


LEGENDE

81: nombre de dérangements évités.

LIEU	NB
FMB	1
S2	3
B4	3
B5	81
B6	9
B8	9
B10 - B12	54

Carte VI: Localisation des dérangements constatés.



LEGENDE

24: nombre de dérangements constatés

LIEU	NB
RMB	1
S2	8
B4	4
B6	5
B5	24
B10	18
B14	1

| N

Voir Carte VI: localisation des dérangements.

### \* Bilan des naissances

2 périodes sont à prendre en considération: la période de gestation et la période de maternité.

#### \* Période de gestation.

Pour la femelle en gestation baptisée Mamanue, le suivi est assez régulier (pas plus de 5 séances d'observation sans identification).

La deuxième femelle en gestation est observée régulièrement jusqu'au 17 Juillet. Du 17 au 28 juillet au matin (soit pendant 12 séances) elle ne sera pas notée. Cette période précède la naissance du petit. Cette plus grande discrétion peut être due à 2 causes: des dérangements plus importants à ce moment et la naissance imminente qui l'oblige à rechercher des secteurs plus calmes.

A marée haute - 1h30, Mamanue est observée sur un plus grand nombre de repositoires (4) que la deuxième femelle (1).

A marée basse, chaque femelle utilise un seul reposoir, chacune sur un banc différent. Mamanue fréquente un banc de sable peu utilisé par l'ensemble des Phoques (reposoir N° 2), la deuxième femelle restant sur le reposoir le plus fréquenté.

Voir tableau VII : Observation de femelles en gestation en Juin et Juillet.

#### \* Période de maternité.

Le premier nouveau-né appelé Manu II a été observé avec sa mère Mamanue la première fois le 21 juillet. Il a été sevré entre le 24 et le 25 Août. La deuxième femelle a été repérée avec son petit, Samson le 24 Juillet après-midi. La période de dépendance du petit a pris fin entre le 25 et le 30 Août, date à laquelle Sanson a été observé seul.

Le suivi des deux mères et des deux petits a été régulier (par plus de 4 séances sans observation des couples mères/petits).

Par rapport à la période de gestation, deux modifications sont à relever:

- utilisation plus fréquente des différents repositoires. (2 repositoires utilisés pendant la période de gestation, 4 à 5 pendant la

période d'allaitement).

- l'abandon des reposoirs classiques fréquentés par le maximum des phoques (Mamanue: 5 fois sur 15 observations sur le reposoir le plus fréquenté, 2ème mère: 3 fois sur 11 observations). Le nombre moyen de phoques observés sur les bancs de sable occupés par les mères et les petits n'excèdent en général pas plus de 5 à 6 phoques.

Le reposoir N° 5 (le deuxième reposoir le plus utilisé par les phoques) n'est apparamment pas fréquenté par les deux femelles en gestation. Il est vrai que ce reposoir était le plus exposé aux dérangements, les deux mères et leur petit préférant le banc de sable situé de l'autre côté du chenal (banc n°6) plus tranquille.

Voir tableau VIII : Juillet - Août : Comportement des mères et des petits.

Tableaux VII: Observation des femelles en gestation  
en Juin et en Juillet.

Tableau: Juin

Marée basse - 1h30	Marée basse
12 observations	13 observations
Mamanue: 9 observations	Mamanue: 12 observations
2ème gestante: 9 observations	2ème gestante: 3 observations
3ème gestante(?): 3 observations	3ème gestante (?): 1 observation
Toujours sur le banc de sable le plus fréquenté par l'ensemble des phoques sauf une fois (3-06)	9 observations sur le banc de sable le plus fréquenté
Mamanue: 2 bancs de sable utilisés. 2ème gestante: 1 banc de sable utilisé 3ème gestante (?): 1 banc de sable utilisé autres phoques: 8 bancs de sable utilisés	Mamanue: 2 bancs de sable utilisés 2ème gestante: 2 bancs de sable utilisés 3ème gestante (?): 1 banc de sable utilisé autres phoques: 8 bancs de sable utilisés
Mamanue et 2ème gestante: 6 observations / 7 sur le même banc de sable.	Mamanue et la 2ème gestante: 3 observations / 3 sur le même banc de sable.

Tableau: Juillet

Marée basse - 1h30	Marée basse
7 observations	7 observations
Mamanue: 5 observations	Mamanue: 4 observations
2ème gestante: 5 observations	2ème gestante: 3 observations
6 observations sur le banc de sable le plus fréquenté	7 observations sur le banc de sable le plus fréquenté
Mamanue: 4 bancs de sable utilisés 2ème gestante: 1 banc de sable utilisé Autres phoques: 8 bancs de sable utilisés	Mamanue: 1 banc de sable utilisé (b2) 2ème gestante: 1 banc de sable utilisé (b10) autres phoques: 7 bancs de sable utilisés
Mamanue et 2ème gestante: 1 observation/3 sur le même banc de sable	aucune observation de Mamanue et 2ème gestante sur le même banc de sable

Tableau VIII:  
Juillet-Août: Comportement des mères et des petits

**Comportement des mère et petits à MB 1h30 et à MB**

Marée basse - 1h30	Marée basse
18 observations	19 observations
Mamanue et Manu II: 13 observations	Mamanue et Manu II: 15 observations
2 ème gestante et Sanson: 8 observations	2ème gestante et Sanson: 8 observations
6 observations sur le banc de sable le plus fréquenté	7 observations sur le banc de sable le plus fréquenté
Mamanue et Manu II: 4 bancs de sable utilisés 2ème gestante et Sanson: 3 repositoires Autres phoques: 7 repositoires	Mamanu et Manu II: 5 bancs de sable utilisés 2ème gestante et Sanson: 4 bancs de sable utilisés Autres phoques: 7 bancs de sable utilisés
Même banc de sable : 5 fois / 6	Même banc de sable : 3 fois / 8

Tableau IX:  
Suivi mères / petits

Dates	Mamanue Manuell	2è gestante Sanson	Mère/petit indéterminés
1-Juil			
2-Juil		X	
3-Juil	X		
3-Juil			
4-Juil			
5-Juil			
6-Juil	X	X	
7-Juil			
8-Juil			
9-Juil	X	X	
10-Juil	X		
11-Juil			
12-Juil			
13-Juil			
14-Juil		X	
15-Juil			
15-Juil	X	X	
16-Juil	X		
16-Juil	X	X	
17-Juil	X		
17-Juil			
19-Juil			X
20-Juil			
21-Juil	#		
22-Juil	#		
23-Juil	#		
24-Juil			
25-Juil			
26-Juil	#		
27-Juil			
28-Juil	#		
28-Juil	#	#	
29-Juil			
30-Juil	#	#	
31-Juil	#	#	

Dates	Mamanue Manu II	2è gestante Sanson	Mère/petit indéterminé
2-Août		#	#
2-Août			#
3-Août	#	#	
4-Août	#	#	
5-Août	#	#	
6-Août			#
7-Août	#	#	
8-Août	#	#	
9-Août	#	#	
10-Août	#	#	
11-Août	#		
12-Août	#		
12-Août	#		
13-Août			
13-Août	#	#	
14-Août	#	#	
15-Août			
16-Août			
17-Août			
18-Août	#	#	
19-Août		#	
20-Août			#
21-Août	#		
22-Août			
23-Août			
24-Août	?	#	
25-Août			
25-Août	◇	◇	
26-Août			
26-Août			
27-Août	◇	◇	
27-Août			
28-Août			
28-Août			
29-Août			
30-Août		◇	
31-Août			

Date	Mamanue Manu II	2ème gestante Sansou	Mère/petit indéterminé
1-Sep	◊	◊	
2-Sep			
3-Sep		◊	
4-Sep			
5-Sep			

Légende : # = Mère/petit  
 ◊ = Petit sevré  
 X = femelle en gestation

## Bilan sur l'information

### \* Exposition

L'exposition sur les phoques et la Baie de Somme réalisée par Picardie-Nature grâce au financement de la DIREN, du Conseil Régional, de la Fondation Ushuaïa a été présentée du 1er au 10 juillet et du 19 août au 3 septembre. Elle a attiré près de **8000 personnes** ( contre 2500 en 1994).

### \* Sorties d'observation des phoques

8 sorties ont été effectuées pour permettre au public de voir des phoques sans causer aucun dérangement. L'observation s'est faite à marée haute, soit au Hourdel, soit le long du quai Jeanne d'Arc à Saint-Valéry. L'animation était assurée par Vincent BAWEDIN. **208 personnes** y ont participé.

### \* Les médias.

Au total, **25 reportages** ont été réalisés par les médias (15 sujets dans la presse écrite, 7 émissions de radio, 3 reportages télévisés).

Les trois reportages télévisés ont été réalisés lorsque la période vitale de dépendance mère-petit était passée.

\* Presse écrite :

- Pays du Nord (Août 95, n°6, Pages 46 à 53) : La Baie de Somme, le paradis des Phoques. Texte : Christophe LEPINE, Guillaume LEMOINE ; photos : Patrice THOMAS, Philippe THIERY

- Le Courrier Picard (17 Août) : Deux bébés Phoques en Baie de Somme.

(29 août): naissances de deux phoques en Baie de Somme.

- Le Figaro (21 Août) : La Baie où les Phoques sont rois. Texte : Francis PUYALTE

- L'Eclaireur du Vimeu (23 Août) :

\* 2 articles :

- La Baie de Somme et les Phoques : une belle histoire.

- L'association Picardie Nature.

textes : Isabelle BOIDANGUEIN

- Agence France Presse (24 Août) : Des émigrés britanniques heureux en Baie de Somme, Les Phoques. Texte : Pierre HEDOUIN ; photos : Thomas COEX

Repris le 25 Août par : Les dernières Nouvelles d'Alsaces (Strasbourg)

- Centre Presse Aveyron (Rodez)

- Le Bien Public (Dijon)

- Nord Littoral (Calais)

Repris le 26 Août par : - La liberté du Morbihan

- L'Informateur (25 Août) : Paradis des hommes... et des Phoques.

- Le Magazine du Nord-Pas-de-Calais (N°6 du 15 Septembre) : Les Phoques de la Baie de Somme recherchent calme... Texte : Patrick BOGHOSSIAN ; photos : Guillaume WARET, Steve STIEVENART.

- Pays du Nord (Octobre 95, n°7, Page 11) : Deux nouveaux Phoques en Baie de Somme.

- Agir en Picardie (1er trim.96: N°56). Article de Julia Debacker: La colonie de phoques s'est enrichie de deux naissances.

\* Radios :

- Radio France Picardie (14 Août) : Emission "Ca bouge" de Bruno GUEVENOU.

- Radio France Picardie (17 Août) : Interview A. S. PRUDHOMME.

- R T L (16 Août) : Journal de 20h00.

- R T L (17 Août) : Interview réalisée par Cécile KAGUINER.

- Opaline (18 Août) : Le Touquet.

- France Inter (25 Août) : Emission "On s'connait" de 14h à 15h. Reportage Christophe LEPINE.

- Radio France Creuse (5 Septembre) : Emission "Elément'air" de 17h à 18h, animée par Pierre MARVAL.

\* Télévision :

- T F 1 (23 Août) : 2 minutes dans le journal de 13h présenté par Jean-Pierre PERNAUD, reportage : Florence SCHAAL et José SELIA.

- F 2 (11/10) : 2 minutes dans le journal de 20h présenté par Bruno MASURE, reportage: Bruno GADREY et Jean-Christophe RACZY.

- F 3 (11/10) : 2 minutes 30 dans le journal de 19h présenté par Yolande MALGRAS, reportage : Elizabeth PHILY et Jean-Paul DELANCE.

Surveillance estivale  
(juillet-août)  
1995

Les financeurs

En 1995, la surveillance estivale a été financée par :

- l'AUEFP  
(Association Université Entreprises pour la Formation en Picardie) dans le cadre du programme COMETT (Programme Communautaire pour la Coopération Université-Entreprise dans le domaine de la Formation aux technologies) 4 rue de Noyon 80000 AMIENS
- Le Conseil Régional de Picardie  
11 Mail Albert 1er 80026 AMIENS CEDEX
- Le Conseil Général de la Somme  
53 rue de la République 80000 AMIENS
- WWF France  
51 Boulevard de la Reine 78000 VERSAILLES

Bilan financier.

Etat des dépenses:

Alimentation	24743 F
Déplacements	10241 F
Divers	2760 F
Frais généraux	3774 F
Salaire (54 jours de surveillance + 10 jours de préparation et rédaction du rapport: 64 jours x 742 F)	47488 F
	-----
Total	89006 F

Etat des recettes

AUEFP	29469 F
Conseil Régional	28653 F
Conseil Général	25570 F
WWF - France	5314 F
	-----
Total	89006 F

## Conclusion:

Le bilan de la surveillance estivale 1995 est très positif. La sensibilisation a été à nouveau importante: 2000 dépliants "Un bébé phoque échoué. Que faire ? Qui prévenir?" distribués, près de 8000 visiteurs à l'exposition phoques tenue à St Valery, 8 sorties d'observation des phoques à marée haute, 24 reportages dans les médias.

Pour la deuxième année consécutive, les deux phoques nés cet été dans la baie ont pu s'émanciper sans problème. L'effectif de la colonie s'accroît sans connaître une augmentation importante comme celle observée entre 1993 (14 phoques) et 1994 (25 phoques).

Le nombre de dérangements a pu être contenu (52 en 1994, 61 en 1995) malgré une pression touristique forte (le nombre de personnes et de bateaux recensés dans la zone sensible a doublé par rapport à 1994 (221 contre 108). Le nombre d'interventions a triplé (56 en 1994, 160 en 1995). Cela ne doit pas faire oublier qu'il persiste encore un nombre trop important de dérangements, dont les plus difficiles à réduire sont d'origine maritime. Une sensibilisation plus adaptée aux clubs de kayaks et aux bases nautiques est à mettre en place, à l'image de celle conçue en 1994 pour les petites embarcations de pêche qui avait entraîné une baisse importante des perturbations.

L'un des reposoirs les plus fréquentés par les phoques cet été, était situé en limite extérieure de la Réserve naturelle et directement accessible par le voie terrestre. Ce reposoir a totalisé le plus grand nombre d'interventions (81) et de dérangements (24). En 1996, le problème risque de se poser à nouveau. Un balisage limitant la zone d'approche pourrait assurer une plus grande maîtrise des dérangements.

Pour la première fois, nous avons été confrontés à une série de dérangements volontaires provoqués par les mêmes personnes. Le directeur de la Réserve et la gendarmerie ont été alertés. En 1994, le garde de la Réserve naturelle, désormais assermenté pourra intervenir rapidement sur notre demande.

## REMERCIEMENTS

Aux financeurs qui ont permis la réalisation de cette opération ( AUEFP, Conseil Régional, Conseil Général, WWF France).

A Monsieur le Président de l'Université de Picardie Jules Verne pour l'hébergement à la Station d'Etudes de Saint-Valéry.

Aux surveillants qui ont participé au bon déroulement de la surveillance estivale.

Aux personnes extérieures qui ont renforcées nos équipes: V. BAWEDIN, C. HOSTEN; E. JOSUAN, R. LEGRAND, R. MONNEHAY, G. PHILIPPE, S. STIEVENART, M. RIDEL, L. TELLIER.

A M. DESPREZ, M. RIBARCZICK, (GEMEL) M. OLIVESI (IFREMER) pour leur accueil.

A la GENDARMERIE pour l'attention portée à notre sécurité .

Aux pêcheurs pour leur compréhension et leur aide.

A la plupart des estivants qui ont su respecter la tranquillité des Phoques.

A L. GAVORY et B. COUVREUR pour la relecture du rapport.

# ANNEXES

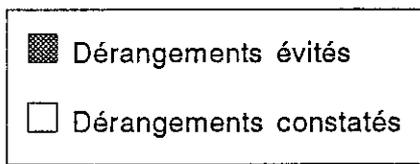
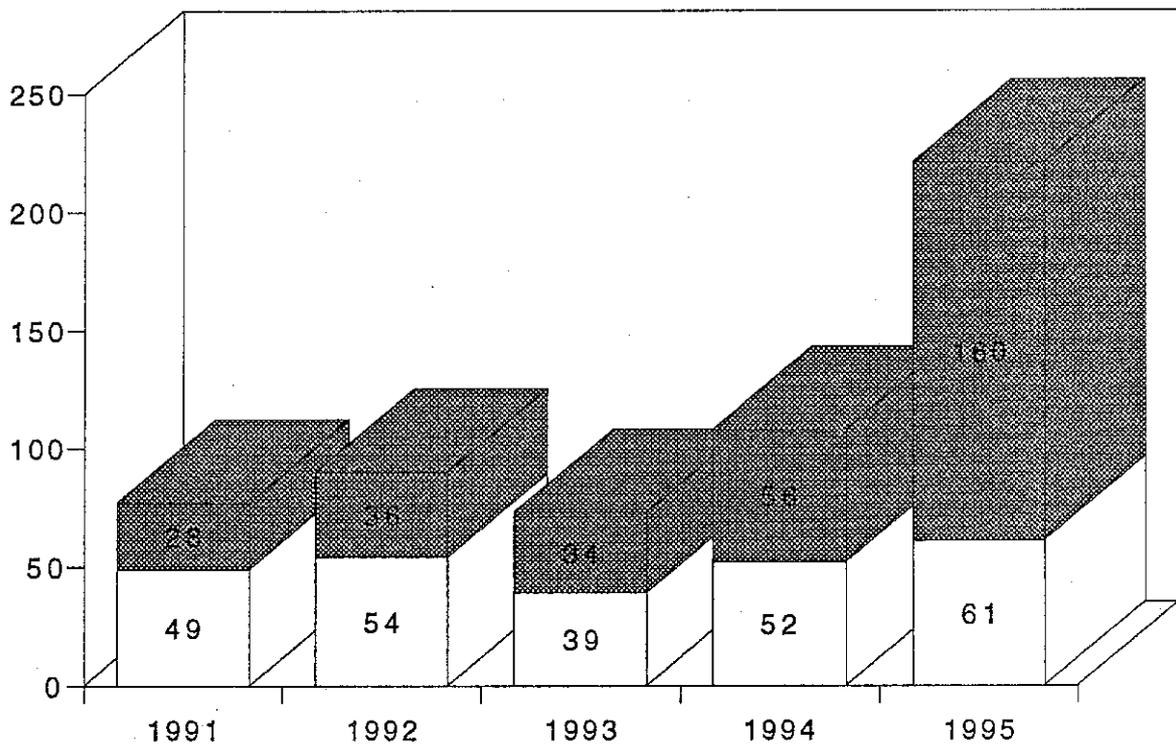
## ANNEXES

- Bilan surveillances estivales 91-95
- Dépliants : Naissances de bébés Phoques (Usagers habituels)
- Dépliants : Un Phoque échoué. Que faire? Qui prévenir? (tout public)
- Affichette de sensibilisation : (plaisanciers).
- Réserve naturelle de la Baie de Somme : réglementation concernant la tranquillité des animaux.
- Constatation de dérangements volontaires.

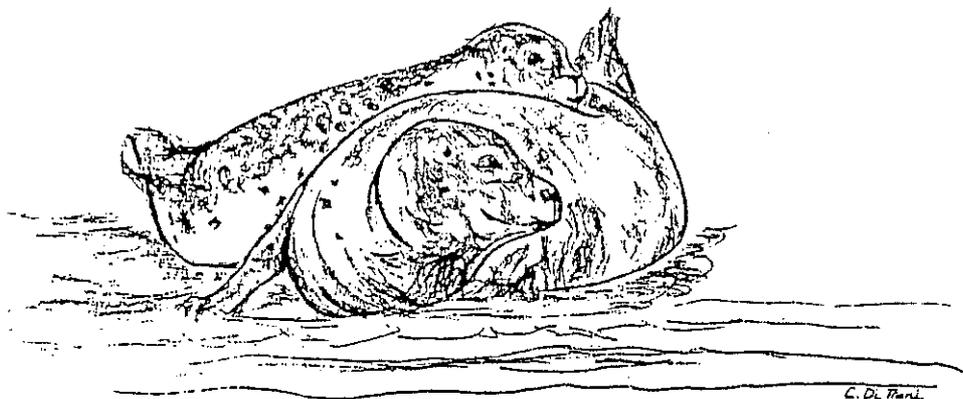
### Médias :

- Revue Pays du Nord : Août -Sept 95 : la Baie de Somme : le paradis des Phoques. C. Lépine, G Lemoine, P. Thomas et Ph. Thiery.
- Le Figaro : 21 Août 95 : La Baie où les Phoques sont rois. F. Puyalte.
- Le Courrier Picard :  
25 Août 95 : Avec les Phoques sur France Inter.  
29 Août 95 : Naissances de Phoques en Baie de Somme.
- L'Eclaireur du Vimeu : 23 Août 95 : La Baie de Somme et les Phoques : Une belle histoire. I. Boidanguain.
- L'Informateur : 25 Août 95 : Baie de Somme : Paradis des hommes et des Phoques.

**SURVEILLANCES ESTIVALES 1991-1995  
INTERVENTIONS/DÉRANGEMENTS**



GRAPHIQUE DES DÉRANGEMENTS / INTERVENTIONS



## PHOQUES DE LA BAIE DE SOMME JUIN A AOUT : PERIODE DES NAISSANCES

- \* Plus de la moitié de la population française de Phoques veaux-marins vit en Baie de Somme.
- \* La période des naissances s'échelonne de Juin à Août. Les naissances se produisent sur les bancs de sable.
- \* Le bébé Phoque est allaité sur le banc de sable à trois reprises au cours d'une marée. Il est sevré quatre semaines plus tard.
- \* La période de la gestation et de l'allaitement représente une période vitale pour la mère et son petit.
- \* Il faut donc s'efforcer de préserver la tranquillité qui leur est nécessaire car, en cas de dérangements fréquents, l'allaitement ne pourra s'effectuer correctement. Sous-alimenté, le bébé Phoque sera trop faible pour suivre sa mère et finira par s'échouer sur le rivage.
- \* En 92, 93 et 94, seuls trois bébés Phoques ont connu une croissance normale. Trois autres se sont échoués après avoir été séparés de leur mère et un a été retrouvé mort.
- \* Or, de nombreux dérangements sont occasionnés par les bateaux de plaisance, les kayaks... Picardie Nature s'efforce d'empêcher ces dérangements en mettant en place des équipes de surveillance qui prospectent la Baie pendant tout l'été. Nous comptons sur votre compréhension et vous demandons de ne pas vous approcher des bancs de sable où se reposent les Phoques au cours de cette période.
- \* Si vous apercevez une mère avec son petit ou un bébé Phoque échoué, vous pouvez prévenir les équipes de surveillance à Saint-Valery au 22-26-88-61 ou Picardie Nature au 22-97-97-87.
- \* Le Phoque veau-marin est un animal protégé. La plupart des bancs de sable qu'il fréquente sont donc inclus dans la Réserve Naturelle de la Baie de Somme. A nous de sauvegarder cet élément irremplaçable de notre patrimoine naturel.

**Nous vous souhaitons un bon séjour sur la Côte Picarde.**

**Adresse : Picardie Nature, Station d'Etudes Jules Verne,  
115 Quai Jeanne d'Arc, 80230 SAINT-VALERY-SUR-SOMME**

Réserve Naturelle de  
la Baie de Somme.

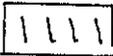
Décret N°94-231 du 21 Mars 1994. Ministère de l'Environnement.

Chapitre III  
Article 5  
Réglementation de la  
Réserve Naturelle

3° Il est interdit de  
troubler ou de  
déranger les animaux  
par quelque moyen  
que ce soit.

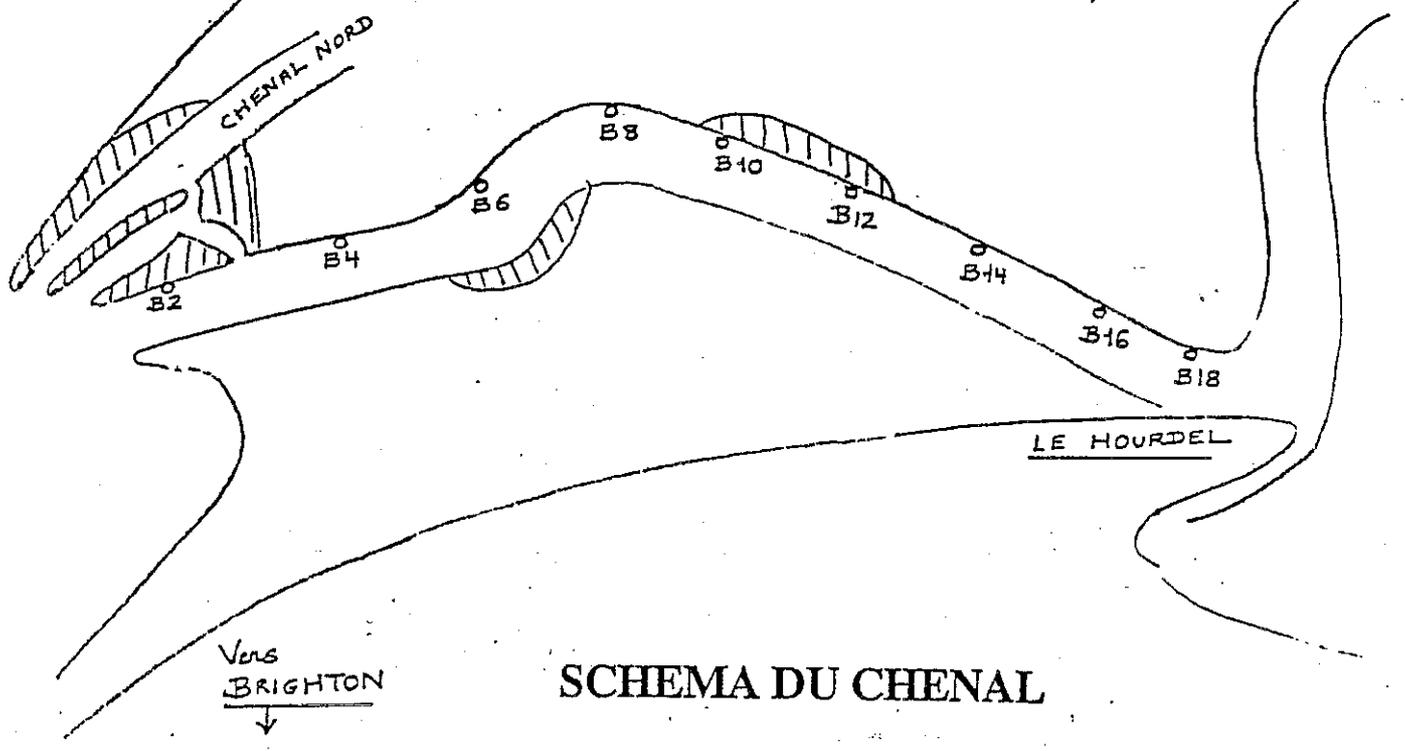


LEGENDE

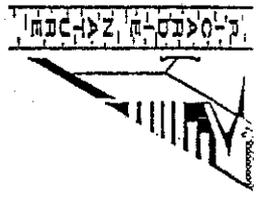
 REPOSOIRS PHOQUES

O.B BOUEES

Vers LE CROTOY

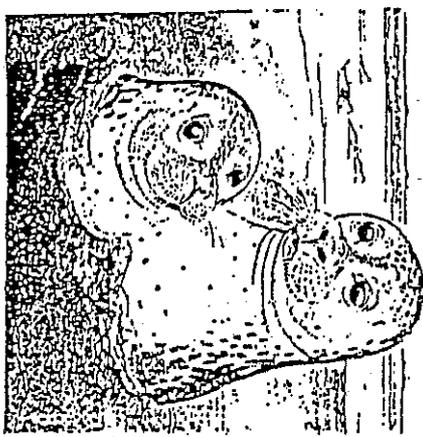


### SCHEMA DU CHENAL



PHOQUES

BIBES



DE

NAISSANCES

PICARDIE NATURE

Une espèce de phoque est présente en permanence sur les Côtes de la Manche :

## Le Veau - Marin.

Régulièrement des jeunes phoques s'échouent, pourquoi ?

Les femelles mettent bas entre mi-juillet et mi-août. Le nouveau-né va suivre sa mère pendant 4 semaines, jusqu'au sevrage.

Durant cette période il est très vulnérable et des dérangements répétés, générés par des activités humaines peuvent avoir des conséquences graves :

- Le nouveau-né peut être séparé définitivement de sa mère et sans nourriture, dépérir puis s'échouer.
- La femelle allaite uniquement sur le sable. Les dérangements obligent les animaux à gagner l'eau donc le jeune ne peut être nourri. Si le fait se répète, il est sous-alimenté et n'atteindra pas un poids suffisant pour supporter le sevrage.



## QUE FAIRE SI VOUS TROUVEZ UN BÉBÉ PHOQUE ÉCHOUÉ ?

• S'assurer que l'animal est réellement en difficulté, en vérifiant qu'il est isolé car sa mère peut être dans l'eau à proximité.

• Soyez prudent, c'est un animal sauvage, si vous cherchez à l'attraper il peut se défendre.

• Ne pas le remettre à l'eau, cet animal n'a pas un besoin impératif d'eau.

• Si vous le capturez, placez-le sur une couverture, dans un endroit sec et surtout très calme.

• Sachez que les phoques sont protégés par la loi, vous devez donc signaler votre découverte aux autorités ou à une association de protection de la Nature.



## QUI PRÉVENIR ?

Pas de Calais

LPA refuge J. Theurnyk - Tél. 21.34.76.02

Picardie

Picardie Nature - Tél. 22.97.97.87

Fax. 22.92.08.72

Parc du Marquenterre Tél. 22.25.03.06

Nord

Refuge S.P.A. - Tél. 28.61.12.00

Normandie

C.H.E.N.E. Centre d'Yvetot

Tél. 35.96.06.54

Littoral Atlantique

Centre Nat. d'Etude des Mammifères Marins

Tél. 46.45.17.87

ou encore

- La gendarmerie
- Le poste de CRS
- Les pompiers

Conception et Photos : Picardie Nature

14, Place Vogel

B.P. 835 - 80008 Amiens Cedex 1

Tél. 22.97.97.87 - Fax. 22.92.08.72

Maquette et Impression : COMPPAM Amiens

Picardie Nature  
14 place Vogel  
60 008 AMIENS Cedex 1  
BP 835  
T. 22/97 197/87.

M. Patrick TRIPLET  
Directeur de la réserve  
naturelle de la Baie de  
Somme.

S<sup>t</sup> Valéry. sur Somme, le 18/08/95.

Monsieur le Directeur,

Veuillez trouver ci-joint le compte-rendu de trois dérangements de phoques veaux-marins provoqués par le même groupe de personnes les 2, 6 et 12 août 1995.

• de 02/08/95, deux femmes, l'une âgée de 40 à 50 ans, cheveux clairs, lunettes, l'autre personne, 20 ans environ, cheveux bruns mi-longs, s'approchent de la bouée n°5 (chenal de la Somme) et provoquent la mise à l'eau de 5 phoques (JH 25). Malgré l'intervention de Anne Vanpeene (équipe de surveillance - Picardie Nature), ces deux personnes continuent de longer le chenal en direction des bouées n°4 et n°2, où se reposent plusieurs phoques dont une mère et son petit.

• de 06/08/95, les mêmes personnes, accompagnées d'un homme, âgé d'une cinquantaine d'années, grand, cheveux gris (calvitie), lunettes, se dirigent vers les bouées n°4 et n°5. Giovanni Philippe (équipe de surveillance - Picardie Nature) va à leur rencontre et leur demande de ne pas s'approcher des phoques se trouvant à proximité des bouées n°5 et n°6. Une nouvelle fois, les personnes ne tiennent pas compte de nos avertissements et s'approchent des phoques. Ils s'arrêtent à une centaine de mètres des animaux (JH ; 11 phoques à la bouée n°5, 6 phoques dont une mère et un petit à la bouée n°6), s'assoient -

nement des phoques. Un des phoques de la bouée n° 5 va à l'eau, les autres sont en alerte, puis vont à l'eau au bout de quelques minutes. Giovanni Philippe essaie de contacter en vain les gardes du phare du Hourdel par radio.

M. William (responsable des équipes de surveillance - Picardie Nature) demande à Giovanni Philippe de suivre les personnes jusqu'au parking de la Mollière pour relever la plaque d'immatriculation de leur véhicule. Finalement, l'identification n'a pu se faire qu'en suivant les personnes jusqu'à leur lieu d'hébergement : Brighton, rue des Marchands, villa Maris Stella. Une nouvelle fois, nous avons expliqué le but de la surveillance estivale des phoques et les conséquences des dérangements répétés lors de la période des naissances et d'allaitement (17h50). Dans la cour de la maison sont garées 2 voitures immatriculées 118 NQ 59 et 1240 VR 95.

Le 12.08.95, 6 personnes, dont les deux femmes, se dirigent vers la bouée n° 5 (venant du parking de la Mollière). Alors que l'équipe de surveillance se dirige vers eux, deux membres de ce groupe courent en direction des animaux. Les phoques vont à l'eau (21h). Les six personnes longent le chenal en direction des bouées n° 8 et n° 10. Des surveillants de l'équipe (Anne Barquerille, Anne Vanpeene, Emmanuelle Beteurane et Romain Legrand) renouvellent leurs avertissements.

Le phoque veau-marin est un animal protégé. La Baie de Somme accueille plus de la moitié de la population française. Au cours des trois dernières années, seuls trois bébés phoques ont connu une croissance normale, deux ont été séparés de leur mère dans les premiers jours de leur existence suite à des dérangements et un autre a été retrouvé mort entre le Hourdel et la Mollière. En août '94, ces personnes avaient déjà été informées par les surveillants de Picardie Nature (photo).

LEGRAND *Jeg*      G. Philippe *Philippe*      A. WILLIAM *William*      E. BÉTOURNÉ *Béto*      A. VANPEENE *Vanpeene*

# La baie de

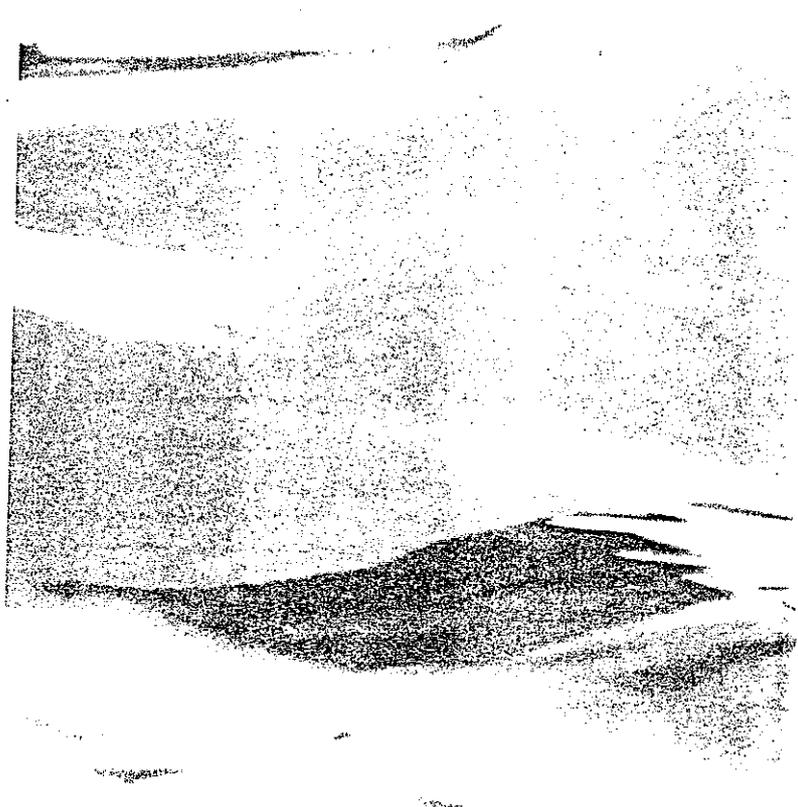
**15 heures, au large de Saint-Valery et du Crotoy. La mer achève de se retirer de l'immense estuaire de la Somme et découvre les premiers bancs de sable. Quelques flobarts se dépêchent de gagner les sphères poissonneuses. Et là, juste à côté... un museau, des moustaches, une tête et deux yeux rieurs vous observent d'un air curieux. Vous venez de pénétrer sur le territoire des phoques veaux marins...**

# Le paradis des phoques

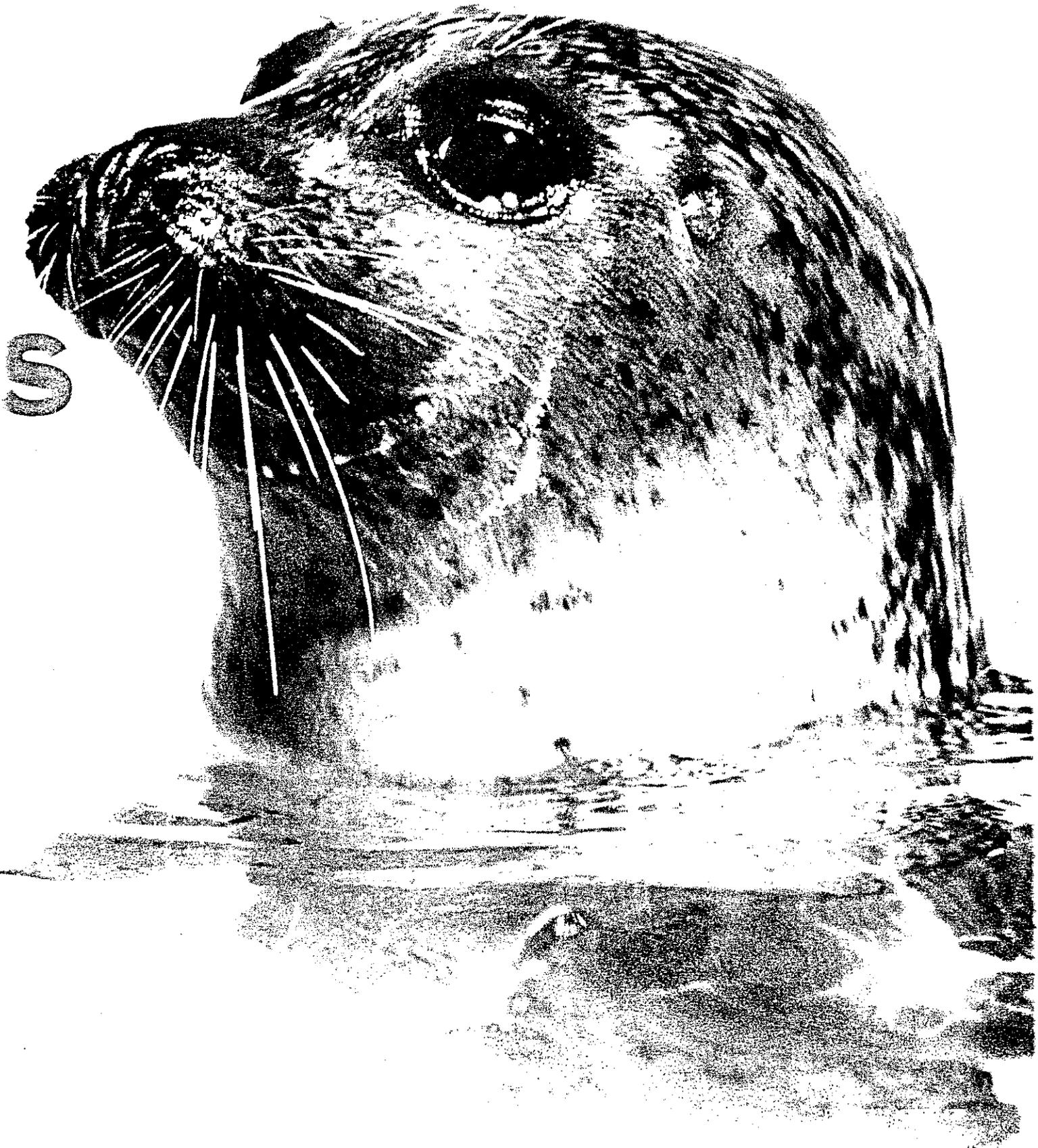
Ils seraient une vingtaine selon le dernier comptage. Des veaux marins, *Phoca vitulina* en latin, auxquels s'adjoignent de temps à autre quelques phoques gris, plus gros, plus massifs, une tête plus allongée. Mais eux ne restent pas. Les veaux marins, en revanche, se sont établis pour de bon dans l'estuaire. Ils y trouvent nourriture abondante – la baie est poissonneuse – et surtout ces bancs de sable à la pente si particulière dont les animaux ont besoin pour se hisser à marée descendante. On appelle cela leur "reposoir" et ils s'y rendent un à un, chaque fois que la mer les découvre. Entourés des flots, personne ne vient ici troubler leur tranquillité et c'est sans doute pour cela qu'ils constituent en baie de Somme la seule colonie sédentaire du nord de la France. On en voit parfois à Dunkerque, au large, mais en baie de Somme. Ils s'y plaisent tellement que, depuis quelques années, ils n'en bougent plus ou très peu et... s'y reproduisent. L'an dernier, deux bébés phoques avaient vu le jour sur la côte picarde. Rebelote cette saison, les deux femelles gestantes vont donner naissance à deux petits.

## Au secours des veaux marins

"La colonie se porte bien, elle devrait même se développer à l'avenir, s'il n'y a pas de dérangements abusifs !" souligne Alain William. Lui, c'est le spécialiste "ès phoques de la baie de Somme". Il ▶



# Somme



Deux petits viennent de naître dans l'estuaire de la Somme

# La baie où les phoques sont rois

Ces mammifères marins ont colonisé depuis longtemps la région. Ici, au bord de la Manche, tout est mis en œuvre pour protéger leur quiétude.

SAINT-VALÉRY-SUR-SOMME :  
de notre envoyé spécial  
Francis PUYALTE

Là-bas, sur le banc de sable, on dirait... Mais oui, ce sont bien des phoques... Deux petits sersés contre leur mère... Des phoques par ici, dans la baie, à quelques brasses de la côte et des pêcheurs de crevettes, au soleil, en plein mois d'août, tiens donc...

Des phoques bien de chez nous, phoques gris entre Brest et Ouessant, phoques veaux-marins sur les côtes normandes et picardes... Une présence aux limites originelles, mais si discrète qu'on l'ignore ou qu'on l'oublie, ils ne sont pas nombreux, c'est vrai, plusieurs dizaines tout de même. Ailleurs, on les chasse, on les massacre, ici, on les protège, on les couve. Et on est heureux de vous annoncer la naissance, il y a quelques jours, de deux bébés

français » sur un banc de sable de la baie de Somme. Si jamais vous les apercevez, surtout n'approchez pas. Ils sont encore en période d'allaitement. Pendant quatre semaines, jusqu'au sevrage, les nouveau-nés sont très vulnérables. La moindre intrusion peut avoir des conséquences fatales. La mère prendra peur, s'éloignera et se séparera, peut-être définitivement, de ses enfants. Sans elle, sans nourriture, ils dépériront, puis s'échoueront à bout de forces. L'homme est le plus grand ennemi des phoques, même lorsqu'il ne leur veut pas de mal.

La colonie des veaux marins de la baie de Somme est l'une des trois principales de France avec celles de la baie de Veys, dans la Manche, et du Mont-Saint-Michel. Elle compte aujourd'hui une vingtaine d'individus, contre neuf seulement en 1989. C'est un coin qu'il s'affectionne. Il y a de l'eau et du sable, des flots tranquilles, du poisson à satiété. De mémoire



La colonie de veaux marins de la baie de Somme compte aujourd'hui une vingtaine d'individus, contre neuf seulement en 1989. (Photo Sourdindréaux.)

## Chien de mer

Depuis 1977, l'espèce est protégée par une convention européenne. L'homme a pris conscience de son rôle d'extinction dans certaines parties du globe. Peut-être aussi a-t-il

enfin compris que ce mammifère marin, intelligent, joueur, fidèle, appelé aussi « chien de mer », était l'un de ses amis.

Dans la baie de Somme, la protection des veaux marins est assurée par l'association Picardie-Nature. Sous l'égide de l'université de Picardie, qui leur prête un manoir sur la digue-promenade de Saint-Valéry-sur-Somme,

des bénévoles, étudiants pour la plupart, se relaient pendant les mois d'été pour préserver la tranquillité de cette petite colonie. Ils sont une quinzaine. Leur mission consiste à faire écran

dérangement, peut engendrier un malheur. Voilà pourquoi nous sommes là. A chaque marée, nous effectuons des sorties en zodiac et nous empêchons les gens d'approcher à moins de deux ou trois cents mètres du banc où la mère se trouve avec ses petits. De 1992 à 1994, nous avons enregistré six naissances au lieu de trois habituellement depuis une dizaine d'années.

Les amis des bêtes et de la nature de « Pic-Nat » connaissent et reconnaissent plusieurs de leurs protégés grâce à leurs bagues, il y a Dédé, Ménu, Rémy, Gilles... Tous ces veaux marins sont facétieux, quelques-uns audacieux. Ils viennent balloier jusque dans le port de Saint-Valéry. Cet hiver, l'un d'eux a même remonté la Somme sur 25 kilomètres, franchissant toutes les écluses, pour arriver jusqu'à Abbeville. Du ballon, ce jour-là, on devait ouvrir de grands yeux.

F. P.

entre les animaux et ceux qui veulent les approcher de trop près. « Du 1<sup>er</sup> juillet au 15 août, nous avons effectué 110 interventions », explique Alain William, 42 ans, responsable de l'association « Pic-Nat ».

Car, bien sûr, les phoques, dès qu'on apprend leur présence dans la baie, on cherche à les voir et, si possible, à les caresser... Ils ont une si bonne tête. Or, il y a beaucoup de monde entre Le Crotoy et Saint-Valéry pendant les mois d'été. A la voile ou au moteur, à marée haute ou dans les chenaux, avec appareils photographiques ou caméscopes, des estivants partent à la recherche des phoques comme d'autres à la pêche aux moules.

Or, c'est précisément entre mi-juillet et mi-août que les femelles mettent bas et allaitent leurs petits, toujours sur un banc de sable. « Peu survivent car ils sont confrontés à deux prédateurs : l'homme et la goéland », poursuit Alain William. Pendant cette période, le moindre

## Naissance de phoques en baie de Somme

Récemment, la petite colonie de phoques veaux-marins de la baie de Somme s'est agrandie : deux naissances y ont été constatées au cours de l'été et l'émancipation des petits semble se dérouler sans problèmes.

Seulement représenté par une quarantaine d'individus répartis sur les trois colonies de la baie de Veys, de la baie du Mont Saint-Michel et de la baie de Somme, le phoque veau-marin fait partie de la liste des espèces menacées de France publiée par le Museum d'Histoire Naturelle et le WWF.

Afin de préserver des espaces de tranquillité nécessaires aux phoques en période de reproduction, l'association Picardie Nature organise, depuis 1990, en baie de Somme, une « surveillance estivale ».

Cette action menée bénévolement par des étudiants permet de réduire le nombre de dérangements subis par les phoques.

Cet été, Picardie Nature est déjà intervenu 109 fois auprès de promeneurs qui s'aventurent trop près du périmètre des phoques. Picardie Nature remarque que les estivants sont souvent très attentifs aux informations qui leur sont données.

Le programme de protection de la colonie de phoques de la baie de Somme est soutenu par le conseil régional de Picardie, le conseil général de la Somme, le ministère de l'Environnement, l'université de Picardie et le WWF France.

La colonie picarde est actuellement la plus importante de France.

Des neuf individus qui la constituaient en 1989, c'est maintenant une vingtaine de phoques veaux-marins qui fréquentent les bancs de sable de la réserve naturelle de la baie de Somme et les eaux de l'estuaire, parfois pour le plus grand plaisir des plagistes car il arrive que des individus curieux se mêlent aux baigneurs.

L'avenir de cette colonie continue pourtant de préoccuper l'association Picardie Nature car, selon elle, certaines activités comme des actes isolés de malveillance ou la destruction d'engins de guerre, qu'effectue la Protection Civile, peuvent encore tuer, comme ce fut le cas pour deux individus l'hiver dernier.

## Avec les phoques sur France-Inter

Radio-France Picardie sera à l'honneur aujourd'hui sur les ondes de France-Inter puisque dans le cadre de l'émission « On s'connait ? » (de 14 h à 15 h, grandes ondes et F.M.), c'est un reportage consacré à la colonie de phoques de la baie de Somme qui sera diffusé.

Notre confrère Christophe Lépine a en effet suivi les évolutions de ces aimables pinnipèdes à bord du Zodiac de « Picardie Nature » et a rapporté un document sonore qui, on l'espère, étonnera les autres habitants de l'hexagone.

le Courrier Picard  
25.08.95.

le Courrier Picard  
29.08.95

## La Baie de Somme et les phoques : une belle histoire...

On l'a appris la semaine dernière, deux bébés phoques ont vu le jour il y a presque un mois dans la colonie de la baie de Somme, celle-ci s'élève à l'heure actuelle à plus de vingt individus. Picardie Nature organise une exposition sur le mammifère à la Station d'Etudes en Baie de Somme, nous vous proposons d'en savoir plus sur cet animal mythique...

Il existe 15 espèces de phoques dans le monde. En France, on en a repéré 3: le phoque veau marin ou phoca vitulina, que l'on trouve en Baie de Somme et dans la Baie du Mont Saint-Michel, il aime les bancs de sables. Le phoque gris, qui préfère les côtes rocheuses bretonnes et anglaises, et le phoque moine qui a disparu des côtes méditerranéennes et corses, il a une prédilection pour les grottes sous-marines, on suppose que ce sont les activités humaines trop dérangeantes pour l'animal qui l'ont fait mourir ou partir ailleurs.

### Historique :

Dans la première partie du XIXème siècle, on comptabilisait plusieurs centaines de phoques veaux marins dans la Baie de Somme. Quelques décennies plus tard l'espèce avait pratiquement disparu, la chasse entre temps s'était démocratisée et on chassait le phoque pour soit le tuer ou soit pour sa graisse, sa fourrure et parfois même sa chair... Pour les pêcheurs de la région, à l'époque, les phoques étaient les adversaires à combattre car ils mangeaient selon eux une bonne partie de leur pêche, aujourd'hui les pêcheurs reconnaissent que le phoque ne leur prend pas tant de poissons (environ 5 kg par jour), que de victimes auraient pu être épargnées...

En 1968, est créée une réserve dans le Nord de la Baie. En 1972, le phoque est inscrit sur la liste des espèces protégées en France. En 1979, la chasse en bateau est interdite.

Entre 1979 et 1982, 6 à 8 animaux sont enfin repérés sur la Côte Picarde, mais il faudra attendre septembre 1986 pour que la présence d'une colonie sédentaire c'est à dire installée soit confirmée. Depuis la réserve protégée

de la Baie de Somme s'étend à près de 3000 hectares, dont les 4/5 sont composés de bancs de sable qui se découvrent à marée basse, le paradis si je veux, pour les phoques veaux marins.

La colonie de la Baie compte actuellement près de 25 animaux, déjà l'année dernière deux bébés étaient nés, les deux autres naissances de cet été ne peuvent qu'encourager les associations comme Picardie Nature à continuer d'informer le public sur les dangers que peut encourir cet animal fragile qui a besoin de calme et de tranquillité, et à intensifier la surveillance, et peut-être qu'un jour une centaine de phoques peupleront la Baie de Somme.

Dans la colonie, on a repéré la présence de phoques Hollandais, Danois et Germanique, et oui, les phoques sont Européens.

### Les naissances :

C'est aux mois d'avril et de mai que les femelles gestantes sont repérées, elles portent leur petit pendant une période de 10 mois 1/2, elle mettent bas sur un banc de sable, les naissances ont lieu de milieu à fin juillet, en général elles n'ont qu'un seul petit.

Le petit phoque pèse de 8 à 12 kg, il va têter trois fois par jour à marée basse, son poids va alors doubler en 3 ou 4 semaines, il sait parfaitement nager à 2 jours, le bébé phoque va alors passer la majorité de son temps à jouer et à dormir. Quelle superbe vie me direz-vous, et pourtant, c'est la période la plus critique pour l'animal. S'il est dérangé par les êtres humains sa vie est en danger, en effet, la mise à l'eau répétée du bébé provoque des lésions ombilicales qui peuvent s'infecter ou la séparation de la mère et de son petit. Ces dangers sont aussi

valables pour les mères gestantes, les divers dérangements provoquent lésions, voir même avortements... Les associations ne le diront jamais assez, il faut donc que les touristes laissent les animaux tranquilles en période de reproduction, de plus la Baie de Somme étant classée réserve protégée, des poursuites judiciaires peuvent leur être intentées.

Le phoque va être sevré vers 4 à 5 semaines, il a alors une couche de lard sous-cutanée et une dentition suffisante pour subvenir à ses besoins.

Il va alors être rejeté par sa mère qui va entrer en période de chaleur, et par les autres phoques, il part donc de la colonie pour retrouver les phoques de son âge...

### Le quotidien :

La vie du phoque est rythmée par les marées. A marée basse, il prend des bains de soleil sur un banc de sable de préférence abrupt et bordé d'une zone d'eau profonde et donnant sur la mer.

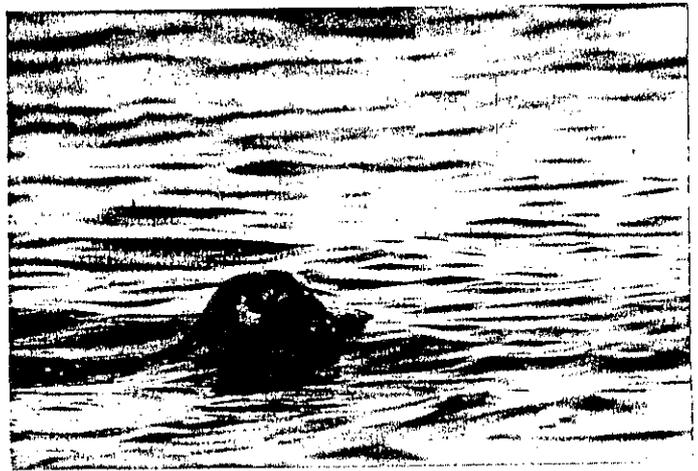
A marée montante, ils vont pêcher.

A marée haute, ils rejoignent les zones tranquilles où ils peuvent se reposer et faire la "bouteille" à volonté.

C'est à marée descendante, que la chasse du phoque est la plus prolifique, les bancs de poissons bougent, et le phoque peut alors faire un dîner de Roi, puis ils gagnent les premiers bancs de sable pour se reposer, et utilisent les bancs en fonction de la baisse des eaux.

### Les dangers :

-Les virus: une maladie proche de celle de Carré attaque les poumons des



Le phoque veau marin aime la Baie de Somme

phoques, ils meurent asphyxiés, cette maladie est contagieuse, il y a quelques années près du 1/3 de la population a été détruit.

-Les activités humaines: comme nous l'avons vu précédemment, elles sont néfastes pour l'animal en temps normal et surtout en période de reproduction.

-La pollution: elle provoque lésions, avortements et stérilités.

-Les destructions d'engins de guerre: elles sont effectuées en Baie de Somme sous une hauteur minimale d'eau de 3 mètres à l'aide d'explosifs classiques, 80 tonnes d'engins par an sont détruits d'octobre à avril, l'onde de choc sous-marine peut créer des lésions mortelles, l'Association Picardie Nature se charge d'éloigner les animaux quelques heures du champ de tir, quelles que soient les conditions climatiques.

### Pour en savoir encore plus :

Un phoque adulte mâle mesure de 1, 20 à 1, 50 m et pèse environ 90 kg, sa longévité est en général de 25 ans. On peut reconnaître l'âge d'un phoque à la longueur des traces qu'il laisse sur le sable, et à sa dentition.

La croissance de l'embryon dans le ventre de la mère est suspendu momentanément par un système d'implantation différée, en fait la gestation ne dure que 7 mois 1/2.

C'est en Hollande, au centre Pieterburen que les phoques les plus malades sont soignés. Un autre centre de soins (Océanopolis) se situe à Brest.

Les membres des associations comme Picardie Nature distinguent les phoques entre

eux par les blessures qu'ils ont, leur faciès ou les bagues qu'on leur a mis.

Nous espérons vous avoir donné envie d'aller à leur rencontre avec des associations, et si vous avez l'occa-

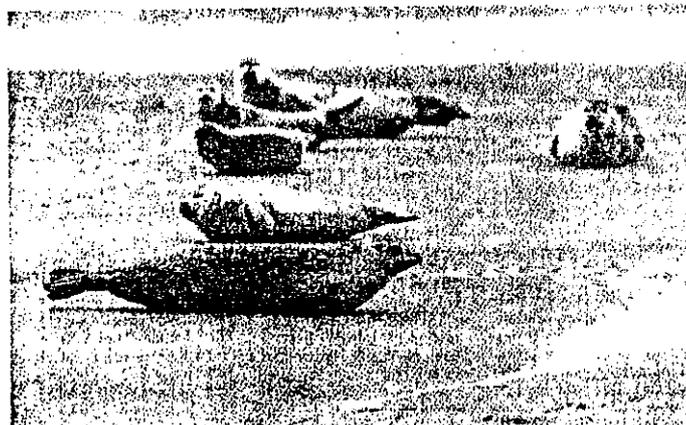
sion d'en approcher un de près laissez le tranquille.

Quand à moi, si la réincarnation existe, j'espère pouvoir être un jour reincarné en phoque!

I. BOIDANGHEIN

**UN BEBE PHOQUE ECHOUÉ SUR LA PLAGE! IL EST EN DANGER!**

**QUE FAIRE? QUI PRÉVENIR?**



Une vingtaine de phoques peuplent la colonie

## La Baie de Somme :

L'Informateur 25.08.95

# Paradis des Hommes... et des Phoques

**La Baie de Somme accueille 60 % des phoques veaux-marins évoluant en France. Le saviez-vous ?**

**La colonie picarde est la plus importante, et des 9 individus qui la constituaient en 1989, c'est maintenant une vingtaine de phoques veaux-marins qui ont choisi comme base de repli les bancs de sable de la réserve naturelle de la Baie de Somme et les eaux de l'estuaire.**

### L'association Picardie Nature assure une surveillance estivale.

Le nombre des phoques veaux-marins a commencé à décliner après 1930. Il avait atteint les 200 individus. L'effectif a continué à chuter jusqu'en 1989. Ils n'étaient plus que deux douzaines environ sur le territoire français. Le phoque moine a disparu de France en 1975. Il vivait dans la zone méditerranéenne.

15 espèces vivent en arctique et trois en France.

Le phoque gris aime les côtes rocheuses. Il mesure environ deux mètres et a un nez allongé. On peut le voir dans le Calvados, en baie des Veys.

Des mammifères marins ont choisi également la baie du Mont saint-Michel.

En Baie de Somme, l'espèce se reproduit depuis quatre ans seulement et l'association Picardie Nature\* n'est sans doute pas étrangère à cette évolution positive. Elle surveille pour préserver des espaces de tranquillité nécessaire en période de reproduction: "la période de

gestation est de dix mois", explique Vincent Badewin, qui présente l'exposition ouverte jusqu'au 3 Septembre au 115 Quai Jeanne d'Arc à Saint-Valéry sur Somme. La tranquillité est primordiale puisque le bébé phoque aura besoin de 6 allaitements par jour, d'où un danger provenant des plaisanciers passant trop près. Les visiteurs sont ensuite sensibilisés à l'observation et il sera possible certains jours de voir passer les phoques au large du Hourdel. "Mais on ne peut certifier que l'on pourra les voir tous les jours. On n'est pas dans un zoo", précise le conférencier.

Les participants, regroupés sous les galets, sont vite pris au jeu. Les phoques restent invisibles, mais soudain, ce sont des dauphins que l'on aperçoit au loin, suivant un ban de poisson. La patience sera récompensée puisque quelques dizaines de minutes après, un phoque pointera son museau, regagnant la baie par le chenal. Mais comme le rappelle le tré-

sorier, Pierre Dolphin, la Baie de Somme, ce sont aussi plus de 300 oiseaux différents recensés. Elle a donc un intérêt ornithologique au même titre que la Camargue ou les marais du Sud ouest.

La Baie de Somme mérite donc que l'on s'y attarde et l'association espère qu'une solution soit trouvée, pour éviter d'utiliser cette réserve naturelle de 3000 hectares pour faire exploser à proximité les mines découvertes les mois précédents. (deux phoques ont été tués l'année dernière, victimes de ces projectiles).  
E.R.

\* Association Picardie Nature:  
B.P. 835 80000 Amiens cedex

Tel: 22.97.97.87

A voir jusqu'au 3 septembre l'exposition sur la Baie de Somme et sur la colonie de phoques veaux-marins présente dans l'estuaire au 115, quai Jeanne.

d'Arc à Saint Valéry sur Somme. (allée piétonne longeant la Baie).  
Pour 20 F vous pourrez suivre ensuite une sortie-découverte de la Baie, le samedi 26 Août à 11 h. et le dimanche 27 Août à 11 h 30, de même que le 1er septembre à 14 h 30, le 2 septembre à 15 h., et le 3 à 16 h.

Quant à l'exposition, d'où partent ces visites, elle est gratuite, accessible de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h.



On se prend vite au jeu de l'observation en Baie de Somme